

Conseil communal de Lausanne
Commission permanente des finances

Rapport sur le préavis 2025/37 du 23 octobre 2025

Budget de fonctionnement de l'exercice 2026

Plan des investissements pour les années 2026 à 2029

Composition de la commission :

M. Pierre Conscience (Président)		
Mme Constance Von Braun	Rapporteuse	Sous-commission CD
Mme Pauline Blanc		Sous-commission CD
M. Valentin Christe	Rapporteur	Sous-commission SE
M. Mountazar Jaffar		Sous-commission SE
M. Lana Damergi	Rapporteuse	Sous-commission SCS
Mme Anne Berguerand (2 ^{ème} Vice-présidente)		Sous-commission SCS
M. Samuel de Vargas	Rapporteur	Sous-commission LEA
M. Mathias Paquier (1 ^{er} Vice-président)		Sous-commission LEA
M. Ilias Panchard	Rapporteur	Sous-commission EJQ
M. Yvan Salzmänn		Sous-commission EJQ
M. Paulraj Kanthia	Rapporteur	Sous-commission FIM
Mme Marlyse Audergon		Sous-commission FIM
Mme Mathilde Maillard	Rapporteuse	Sous-commission SIL
Mme Carolina Carvalho Arruda		Sous-commission SIL

Municipalité : Mme Florence Germond, Directrice des finances et de la mobilité

Administration : M. Louis-Marie Le Bot, Chef du service des finances

Mme Noémie Richerataux, Adjointe au Responsable unité contrôle de gestion et analyses financières

Mme Elisabeth Huber, Adjointe administrative

Lieu et dates des séances : Salle des commissions de l'Hôtel de Ville, les 27 octobre, 3 et 17 novembre 2025

Table des matières

1.	Remarques préalables	3
2.	Remerciements	3
3.	Budget de fonctionnement 2026	
3.1.	Considérations générales	3
3.2.	Charges	4
3.3.	Revenus	4
3.4.	Personnel	4
4.	Autofinancement.....	5
5.	Mesures PSAF III.....	i5
6.	Budget d'investissement 2026	
7.	Analyse des Directions	9
7.1.	Culture et développement urbain (CD).....	10
7.2.	Sécurité et économie (SE)	21
7.3.	Sports et cohésion sociale (SCS)	29
7.4.	Logement, environnement et architecture (LEA).....	38
7.5.	Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ)	47
7.6.	Finances et mobilité (FIM)	56
7.7.	Services industriels (SIL)	68
8.	Amendements soumis à la COFIN.....	78
9.	Discussion du préavis 2025/37 «Budget de fonctionnement de l'exercice 2026»	101
10.	Plan des investissements	101
11.	Conclusions finales	102

1. Remarques préalables

Ce préavis a été traité par la Commission des finances durant les mois d'octobre et de novembre, durant trois séances plénières, précédées de plusieurs visites.

Les commissaires, organisés en sept sous-commissions, ont visité l'ensemble des directions de la Ville afin d'obtenir les informations utiles à l'analyse du budget et à l'établissement de leurs rapports. Ils ont pu étudier toutes les données pertinentes à disposition et questionner l'administration sur tous les points nécessitant un éclaircissement.

La Commission des finances a travaillé avec sérieux et application. Dans le même esprit, ce rapport souhaite transmettre au Conseil communal la minutie du travail des sous-commissaires dans chacune des directions de la Ville.

Les amendements soumis à la commission ont été discutés puis votés. Ils sont intégrés dans ce rapport. Les observations qui figurent dans ce rapport ont été approuvées par la Commission des finances.

2. Remerciements

La Commission des finances tient à remercier Madame la Municipale Florence Germond ainsi que M. Louis-Marie Le Bot, Mme Noémie Richerataux et Mme Elisabeth Huber du Service des finances, mais également tous les intervenants de l'administration qui ont été rencontrés et qui ont pu apporter l'ensemble des réponses demandées.

3. Budget de fonctionnement 2026

3.1. Considérations générales

Le budget 2026 de la Ville de Lausanne présente un déficit de CHF 77.5 millions, dont près de CHF 18 millions sont liés à une augmentation des charges cantonales (facture sociale et transfert de charges).

Le plan structurel d'amélioration financière mis en place par la Municipalité engendre une réduction des charges à hauteur de CHF 2.7 millions et permet l'atteinte de l'objectif fixé à CHF 20 millions pérennes pour la législature en cours.

La Municipalité prévoit niveau d'investissements avoisinant les CHF 293 millions pour 2026, dont environ CHF 183 millions sont destinés au financement de sa politique pour le climat.

Elle continue également d'investir dans les secteurs prioritaires de son programme, comme l'accueil préscolaire (+81 places) et parascolaire (+96 places), de même pour les mesures déployées pour faire face aux problématiques de sécurité sur le domaine public (+14 EPTs).

3.2. Charges

Charges apurées

(En millions de CHF)	B2025	B2026	Variation	En %
Charges de fonctionnement publiées	2'202.6	2'053.4	-149.1	-6.8%
+ Subvention à redistribuer (groupe 37) / Imputations internes (groupe 39) Équivalence aux groupes 47/49		+8.0		
+ Diminution des achats d'énergie destinés à la revente (SIL groupe 312)		+54.4		
+ Changement de méthodes comptables (présentation péréquation)		+111.9		
Total des charges apurées	2'202.6	2'227.7	+25.1	+1.1%

Les charges apurées présentent une augmentation de +1.1% (CHF 25.1 millions) par rapport au budget 2025. Les trois principales causes de cette augmentation sont la hausse des charges de personnel (CHF 18.5 millions) due à l'indexation des salaires au coût de la vie, l'augmentation de la facture sociale (CHF 13.4 millions).

3.3. Revenus

Revenus apurés

(En millions de CHF)	B2025	B2026	Variation	En %
Revenus de fonctionnement publiés	2'139.0	1'975.9	-163.1	-7.6%
+ Subvention à redistribuer (groupe 37) / Imputations internes (groupe 39) Équivalence aux groupes 47/49		+8.0		
+ Diminution des ventes d'énergie (SIL groupe 435)		+22.1		
+ Changement de méthodes comptables (présentation péréquation)		+111.9		
Total des revenus apurés	2'139.0	2'177.0	-21.1	-1.0%

Les revenus apurés hors prélèvements sur les fonds présentent une hausse de 0.3% (CHF 7.4 millions) par rapport au budget 2025. Le transfert de charges du Canton (CHF -4.5 millions) se traduit par une diminution des recettes. La hausse des recettes fiscales provenant des impôts sur le revenu des personnes physiques et sur le bénéfice des personnes morales impliquent une augmentation de respectivement CHF 12.9 millions et CHF 5.5 millions.

3.4. Personnel

Par rapport au budget 2025, les effectifs sont en évolution de +60 Équivalents plein temps (EPT). Cette évolution est principalement le fait des postes créés dans les secteurs de l'accueil de l'enfance. La Municipalité prévoit des charges supplémentaires à hauteur de CHF 4.1

millions allouées à la pérennisation des places dans les structures d'accueil de la petite enfance et du parascolaire réalisées en 2025, et à la création de 177 places supplémentaires en préscolaire et parascolaire, respectivement 81 et 96 places.

La Municipalité prévoit également des postes supplémentaires dans le domaine de la sécurité sur le domaine public, en proposant de financer l'engagement d'agentes et agents d'accueil et de sécurité (+11 EPTs) qui déploient leurs activités dans l'hypercentre et dans le secteur de Sévelin et d'augmenter la présence d'ouvrières et ouvriers d'entretien pour assurer la propreté du domaine public (+3 EPT). En parallèle, un renforcement de la présence des équipes sociales de rue est également proposé (2,2 EPT).

Comparaison des charges de personnel

(En millions de CHF)	B2025	B2026	Variation	En %
Charges de personnel	690.2	708.6	+18.4	+2.7%

4. Autofinancement

(En millions de CHF)	B2025	B2026	Variation	En %
Investissements nets	263.6	247.5	-16.1	-6.1%
./. Autofinancement du compte de fonctionnement	41.9	48.7	+6.8	+16.2%
Insuffisance d'autofinancement	-221.7	-198.8	+22.9	-10.3%

5. Mesures PSAF III

Les mesures retenues par la Municipalité dans le cadre du PSAF III génèrent une réduction des charges à hauteur de CHF 2.7 millions nets sur le budget 2026. La Municipalité s'était fixé un objectif de CHF 20 millions pérennes sur la législature en cours. Les mesures réalisées aux comptes 2023 et 2024, celles attendues aux comptes 2025 ainsi que celles inscrites au budget 2026 révèlent une économie totale de CHF 20.9 millions nets.

Détail des nouvelles mesures PSAF au budget 2026

		Charges	Revenus	Total Net	Total EPT
	1 - CULTURE ET DEVELOPPEMENT URBAIN	-205'000	-100'000	-305'000	0,00
	11 - SGCD	-205'000		-205'000	0,00
1	Subventions DDP Beaulieu SA	-200'000		-200'000	0,00
2	Optimisation 318	-5'000		-5'000	0,00
	14 - URB		-100'000	-100'000	
3	Indexation de la taxe communautaire		-100'000	-100'000	
	2 - SECURITE ET ECONOMIE	-467'800	-173'000	-640'800	0,00
	16 - SGSE	-8'800		-8'800	0,00
4	Optimisation honoraires et frais d'expertises	-8'800		-8'800	0,00
	17 - CP	-230'000	-100'000	-330'000	0,00
5	Facturation des écrits au Ministère public		-100'000	-100'000	0,00
6	Optimisation groupes 31	-230'000		-230'000	0,00
	18 - SPSL	-147'000		-147'000	0,00
7	Optimisation groupes 31	-147'000		-147'000	0,00
	19 - CH		-73'000	-73'000	0,00
8	Anticipation des paiements des prestations		-73'000	-73'000	0,00
	20 - ECO	-82'000		-82'000	0,00
9	Optimisation groupes 31	-40'000		-40'000	0,00
10	Optimisation charges personnel auxiliaire	-42'000		-42'000	0,00
	4 - LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE		-494'700	-494'700	0,00
	28 - CADA		-250'000	-250'000	0,00
11	Autorisations à bien-plaire		-250'000	-250'000	0,00
	29 - GER		-271'000	-271'000	0,00
12	Tarifification des places de parc des grandes entreprises et Etat de Vaud		-94'500	-94'500	0,00
13	Elargissement des critères d'attribution des places de parc		-176'500	-176'500	0,00
	32 - SOI		26'300	26'300	0,00
14	Optimisation facturation des prestations		26'300	26'300	0,00
	5 - ENFANCE, JEUNESSE ET QUARTIERS	-123'000	-8'000	-131'000	0,00
	34 - SPE	-58'400		-58'400	0,00
15	Adaptation honoraires et prestations du service	-5'000		-5'000	0,00
16	Adaptation des subventions aux IPE subventionnées	-53'400		-53'400	0,00
	37 - SPS	-2'000		-2'000	0,00
17	Optimisation groupes 31	-2'000		-2'000	0,00
	51 - SQJF	-62'600	-8'000	-70'600	0,00
18	Optimisation groupes 31	-36'600		-36'600	0,00
19	Diminution subvention Fièvre du Roller	-26'000		-26'000	0,00
20	Augmentation des tarifs de location des places de parc		-4'000	-4'000	0,00
21	Nouvelle subvention cantonale pour l'animation jeunesse		-4'000	-4'000	0,00
	6 - FINANCES ET MOBILITE	-250'000	-650'000	-900'000	0,00
	39 - SFIN		-650'000	-650'000	0,00
22	Nouvelles dispositions TVA		-250'000	-250'000	0,00
23	Rémunération des cautionnements		-400'000	-400'000	0,00
	41 - MAP	-250'000		-250'000	0,00
24	Augmentation de l'exonération de la taxe DP	-250'000		-250'000	0,00
	7 - SERVICES INDUSTRIELS		-200'000	-200'000	0,00
	46 - COM		-200'000	-200'000	0,00
25	LaZur - refacturation coûts de personnel		-200'000	-200'000	0,00
	Total général	-1'045'800	-1'625'700	-2'671'500	0,00

6. Budget d'investissement 2026

Les dépenses brutes présumées d'investissements du patrimoine administratif pour l'exercice 2026, sans les autorisations d'achats, s'élèvent à CHF 293 millions. Plus de la moitié des investissements proposés (CHF 183.5 millions) concerne la politique climatique de la Ville : l'énergie pour CHF 98.2 millions avec notamment le déploiement du chauffage à distance, la mobilité à hauteur de CHF 41.9 millions comprenant entre autres le réseau d'axes forts, la rénovation des bâtiments à hauteur de CHF 38.6 millions, et le patrimoine vert avec des investissements pour CHF 4.8 millions.

A cela s'ajoutent CHF 23.0 millions pour la rénovation et la construction d'établissements scolaires, CHF 27.2 millions pour la poursuite du projet Métamorphose, CHF 39.9 millions dans le domaine de l'eau, et CHF 19.5 millions dans les infrastructures informatiques.

Dépenses d'investissement du patrimoine administratif en 2026

Climat : énergie et changements climatiques Renouvellement du réseau électrique, Renovations et extensions des réseaux, Extensions réseaux CAD, Déploiement de compteurs intelligents, Plan lumière	CHF 98.2 millions
Climat : mobilité et espace public Mobilité durable, Axes-fort - Tramway, Rues vivantes II, PALM 2007 - BHNS Confrérie / Saint-François, Place de la Riponne, Axes forts - mesures d'accompagnement, Ancien-Stand, CE BHNS PP6 - PP8 - PP11, Léman 2030, Pôle-Gare	CHF 41.9 millions
Climat : bâtiments (y c. efficacité énergétique) Centre intercommunal de gestion des déchets de Malley - rénovation, Rénovation du port d'Ouchy, Programme d'entretien de bâtiments, Rénovation du Centre funéraire de Montoie, Fondation de l'Hermitage, Assainissement de l'enveloppe Espace des inventions, Stratégie d'assainissement bâtiments - 1er lot, Rénovation bâtiment Pierre-de-Plan	CHF 38.6 millions
Climat : patrimoine vert Entretiens annuels pour la création d'espaces verts et pour la biodiversité, Réaménagement de places de jeux, Actions en faveur de la nature	CHF 4.8 millions
Etablissements scolaires (rénovations et constructions) et Sports Assainissement et agrandissement des bâtiments scolaires, Construction d'une école primaire aux Plaines-du-Loup et Près-de-Vidy, Création de 18 classes à Beau-Rivage, Construction de deux salles de gymnastique à Béthusy, Agrandissement groupe scolaire Grand-Vennes, Réseaux informatiques pédagogiques, Transformation du Collège de Montblesson, Assainissement et entretien des installations sportives	CHF 23.0 millions

Métamorphose

Ecoquartiers des Plaines-du-Loup, Ecoquartier des Prés-de-Vidy, Fouilles archéologiques

**CHF
27.2
millions**

Investissements dans le domaine de l'eau

Rénovation extension et reprise de réseaux, Réfections de l'usine de Bret, AFTPU-TRAM PP1 Renens-Bussigny / Villars ste Croix, Augmentation 20% capacité de l'usine de Lutry, Dérivation du ruisseau de Broye et renaturation de la Chamberonne, Travaux urgents sur les ouvrages techniques d'évacuation des eaux usées, Réfection de la conduite d'amenée du Pays d'Enhaut et du Pont-de-Pierre

**CHF
39.9
millions**

Informatique et autres investissements

Digital workplace, Evolutions informatiques des SIL, Changement d'ERP RH, Crédit cadre pour projets informatiques, Réseau RECOLTE, Systèmes information police

**CHF
19.5
millions**

7. Analyse des Directions

La Commission des finances a pris connaissance des rapports des sous-commissions lors de ses séances plénières du 27 octobre et du 3 novembre et les a approuvés. Sauf exception, les rapports des sous-commissions sont structurés de la façon suivante :

- Introduction
- Charges
- Revenus
- Budget et commentaires par service
- Personnel
- Analyse
- Subventions
- Observations de la Commission des finances
- Conclusions

Tableau synthétique des comptes

3	Charges	4	Revenus
30	Charges de personnel	40	Impôts
31	Biens, services et marchandises	41	Patentes, concessions
32	Intérêts passifs	42	Revenus des biens
33	Amortissements	43	Taxes, ventes et prestations facturées
		44	Part à des recettes sans affectation
35	Dédommagements à des collectivités publiques	45	Dédommagements de collectivités publiques
36	Subventions accordées	46	Subventions acquises
37	Subventions à redistribuer	47	Subventions à redistribuer
38	Attributions aux réserves	48	Prélèvements sur les réserves
39	Imputations internes	49	Imputations internes

7.1. Culture et développement urbain (CD)

Les commissaires soussignées ont procédé à l'examen du budget 2026 de la direction Culture et développement urbain lors des séances tenues les 13, 20 et 30 octobre 2025.

Les commissaires tiennent à remercier chaleureusement Monsieur le Directeur mais également à Monsieur Tamarro en sa qualité de Chef comptable de direction ainsi que son adjointe Madame Braggion pour la qualité des informations transmises. Elles adressent également leurs remerciements aux personnes rencontrées lors des différentes visites pour leur disponibilité et la clarté de leurs explications.

Service	Personne	Fonction
Service des Bibliothèques et Archives	Nadia Roch	Cheffe de Service
Service de la Culture	Isabelle Gattiker	Cheffe de Service
	Alexandra Sawley	Adjointe administrative
Service Urbanisme	Julien Guérin	Chef de Service
	Ganimete Hesti	Responsable financière
Secrétariat Municipal	Simon Afolter	Secrétaire Général
	Annabel Glauser	Responsable administration finances
	Mathilde Ropraz	Chargée de missions administratives
Secrétariat Général	Morella Frutiger	Secrétaire générale

1. Principales évolutions budgétaires pour la Direction

1.1 Evolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	41'003'081,21	42'176'500,00	43'499'700,00	1'323'200,00	3,14%
31	9'549'892,89	9'364'700,00	9'819'800,00	455'100,00	4,86%
32	332,47	0,00	0,00	0,00	-
33	9'054'695,37	9'532'600,00	13'721'500,00	4'188'900,00	43,94%
35	322'839'396,20	329'104'200,00	230'604'200,00	-98'500'000,00	-29,93%
36	65'156'966,09	62'997'300,00	66'146'000,00	3'148'700,00	5,00%
38	3'226'375,84	2'845'000,00	82'800,00	-2'762'200,00	-97,09%
39	7'848'299,01	7'555'500,00	7'874'700,00	319'200,00	4,22%
Total	458'679'039,08	463'575'800,00	371'748'700,00	-91'827'100,00	-19,81%

Explication des principales variations par rapport au budget

#33 : La hausse du groupe #33 s'explique principalement par une augmentation des amortissements des dépenses d'investissements relatives aux fouilles archéologiques des Prés-de-Vidy (+CHF 3.5 millions).

#35 : L'importante diminution constatée sous ce groupe correspond à la mise en place de la nouvelle péréquation intercommunales vaudoise (NPIV). Le Fonds de péréquation disparaît et l'alimentation dudit fonds n'est plus budgétée. La participation à la Cohésion sociale, quant à elle, augmente de CHF 29.5 millions. Globalement, dans son ensemble, si l'on considère la diminution des retours péréquatifs de CHF 111.9 millions (groupe #45), le coût pour la Ville augmente de CHF 13.4 millions de budget à budget.

#36 & 38 : La hausse du groupe #36 s'explique essentiellement par une reclasse de la nature #380 vers la nature #365 pour CHF 2.7 millions. Cette reclasse concerne les subventions casuelles auparavant traitées via des fonds.

1.2 Evolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	884'964,00	0,00	0,00	0,00	-
41	1'116'448,00	1'660'000,00	1'720'000,00	60'000,00	3,61%
42	625'090,80	465'100,00	515'100,00	50'000,00	10,75%
43	5'568'553,81	3'885'300,00	3'581'000,00	-304'300,00	-7,83%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	198'402'015,84	233'245'200,00	121'348'100,00	-111'897'100,00	-47,97%
46	343'033,22	0,00	105'000,00	105'000,00	N/A
48	3'195'869,20	0,00	0,00	0,00	-
49	1'217'591,78	1'184'000,00	1'194'000,00	10'000,00	0,84%
Total	211'353'566,65	240'439'600,00	128'463'200,00	-111'976'400,00	-46,57%

Explication des principales variations par rapport au budget

#45 : L'importante diminution des revenus constatée sous le groupe #45, s'explique par la mise en place de la Nouvelle péréquation intercommunales vaudoise (NPIV) (voir explication ci-dessus « Évolution des charges de fonctionnement »).

2. Explication des principales variations par rapport au budget - Principales évolutions budgétaires par service

2.1.1 Evolution des charges de fonctionnement service Secrétariat municipal

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	14'884'044,92	15'620'500,00	15'993'000,00	372'500,00	2,38%
31	4'554'186,49	4'823'300,00	5'325'100,00	501'800,00	10,40%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	375'618,48	373'800,00	378'700,00	4'900,00	1,31%
35	322'829'046,20	329'100'000,00	230'600'000,00	-98'500'000,00	-29,93%
36	1'172'682,75	1'116'100,00	1'123'200,00	7'100,00	0,64%
38	3'540,00	0,00	0,00	0,00	-
39	1'910'030,35	1'959'700,00	2'018'700,00	59'000,00	3,01%
Total	345'729'149,19	352'993'400,00	255'438'700,00	-97'554'700,00	-27,64%

Explication des principales variations par rapport au budget

#31 : La hausse du groupe 31 s'explique par des charges liées aux élections 2026 et correspondent dès lors à l'activité électorale, telles que la rémunération des scrutateurs ou l'impression des bulletins par exemple.

La nature 311400 augmente car les nouveaux locaux à charge du SMUN (Escaliers du Marché 2 pour le secrétariat du CC et unité RH, Haldimand 8 pour la cellule ARC) impliquent une augmentation structurelle de l'équipement et du matériel nécessaire.

Une partie de ce montant est également prévue pour des achats de petit matériel pour les élections communales de 2026. Cette augmentation est couverte par un reclassement comptable interne : 5'000 CHF proviennent du compte 311100 et 10'000 CHF du compte 315400, sans incidence sur le budget global.

39 : il s'agit d'une erreur comptable corrigée. Un crédit-supplémentaire devrait être sollicité prochainement. En sus, il y a une augmentation des imputations internes de la part du service des gérances.

2.1.2 Evolution des revenus de fonctionnement service Secrétariat municipal

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	584'717,80	465'100,00	515'100,00	50'000,00	10,75%
43	1'835'426,75	1'746'300,00	1'764'100,00	17'800,00	1,02%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	198'241'667,86	232'994'000,00	121'073'900,00	-111'920'100,00	-48,04%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	189'170,00	182'000,00	182'000,00	0,00	0,00%
Total	200'850'982,41	235'387'400,00	123'535'100,00	-111'852'300,00	-47,52%

Explication des principales variations par rapport au budget

#42 : Les variations s'expliquent par la meilleure comptabilisation des revenus provenant de la location du Casino de Montbenon, en distinguant les revenus internes des revenus externes. Il y a davantage de locations provenant des services de la Ville, cela passe en imputations internes.

#43 : Participation interne au renforcement de la cellule ARC :

#45 : il s'agit des éléments de la péréquation intercommunale vaudoise, dont le détail se trouve ci-après :

Détail de la péréquation 2024 - 2026

<i>en mios + charges / - produits</i>	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	écart B2026 B2025
A. Total Péréquation (recette)	-71,0	-93,7	-109,9	-16,2
dont :				
Alimentation	137,9	128,0		
Retour population	-161,0	-150,4		
Solidarité		-5,0		
Retours thématiques	-47,9	-66,3		
B. Participation à la cohésion sociale	103,0	110,6	140,1	29,5
C. Facture policière	7,9	4,4	4,4	0,0
Total péréquation et factures cantonales (A+B+C)	39,9	21,3	34,7	13,4
Lignes de transports - tl	57,9	67,0	67,0	0,0
Lignes de transports - Trégional	16,1	19,1	19,1	0,0
D. Total transports	74,1	86,1	86,1	0,0
E. RIE III	-10,4	-11,0	-11,0	0,0
Grand total (A+B+C+D+E)	103,5	96,4	109,8	13,4
Total Compte 45	-219,3	-232,7	-120,9	
Total Compte 35	322,8	329,1	230,6	
Grand total (coût net) 45+35	103,5	96,4	109,8	

2.1.3 Evolution des charges de fonctionnement service Secrétariat général CD

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	4'733'891,18	5'202'300,00	5'457'300,00	255'000,00	4,90%
31	902'089,53	794'400,00	753'800,00	-40'600,00	-5,11%
32	190,75	0,00	0,00	0,00	-
33	4'111'975,04	3'520'000,00	7'098'000,00	3'578'000,00	101,65%
35	10'200,00	0,00	0,00	0,00	-
36	10'172'341,04	9'876'600,00	9'578'800,00	-297'800,00	-3,02%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	513'842,45	503'300,00	582'900,00	79'600,00	15,82%
Total	20'444'529,99	19'896'600,00	23'470'800,00	3'574'200,00	17,96%

Explication des principales variations par rapport au budget

Le budget est dans la continuité toutefois les variations peuvent être grandes en particulier en raison de l'évolution des amortissements et intérêts.

#30 : 301100 – la variation est due à l'engagement d'une adjointe à l'Unité des relations internationales et également aux frais que représentent les anuités du personnel.

#31 : nature 31 : Baisse au 318, afin de permettre de compenser d'autres augmentations de charges. Majoritairement dû à la baisse du soutien au Fond du développement durable en faveur de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF).

#33 : Augmentation des amortissements calculés pour les Pré de Vidy (2023/48) cela correspond à 36 millions de frais de développement à amortir et cela explique cette grande variation (nature 331).

36 : fin de la subvention des DDP de Beaulieu. Désormais, Beaulieu versera à la Ville les loyers des DDP, au service des gérances, pour un montant de l'ordre de CHF 300'000.- par année.

#39 : correspond à l'augmentation des intérêts de plusieurs objets d'investissements du Bureau de développement et projet Métamorphose.

2.1.4 Evolution des revenus de fonctionnement service Secrétariat général CD

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	884'964,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	1'516'956,51	792'000,00	530'500,00	-261'500,00	-33,02%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	11'700,00	0,00	23'000,00	23'000,00	-
46	223'440,90	0,00	105'000,00	105'000,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	2'637'061,41	792'000,00	658'500,00	-133'500,00	-16,86%

Explication des principales variations par rapport au budget

#43 est en baisse de 33% correspondant à la baisse des honoraires facturés par la Commission immobilière et le Bureau de développement et projet Métamorphose.

2.1.5 Evolution des charges de fonctionnement service Culture

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	7'196'058,34	6'830'500,00	6'966'800,00	136'300,00	2,00%
31	2'233'239,18	1'570'200,00	1'555'300,00	-14'900,00	-0,95%
32	18,87	0,00	0,00	0,00	-
33	4'470'410,29	4'457'800,00	4'654'800,00	197'000,00	4,42%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	53'081'343,80	51'274'600,00	54'699'500,00	3'424'900,00	6,68%
38	3'222'835,84	2'845'000,00	82'800,00	-2'762'200,00	-97,09%
39	3'280'047,16	2'969'400,00	3'029'800,00	60'400,00	2,03%
Total	73'483'953,48	69'947'500,00	70'989'000,00	1'041'500,00	1,49%

Explication des principales variations par rapport au budget

Les variations s'expliquent par les charges en personnel et l'augmentation des subventions à certaines institutions.

#31 : La baisse de ce groupe est due au reclassement de dépenses du Musée Romain de Vidy vers les natures comptables 316 et 318.

316 Résiliation du contrat de bail de l'appartement de La Meute aux Plaines-du-Loup suite au désengagement de l'EPFL du projet de résidence artistique internationale

317 Ajustement des dépenses de vernissages de la Collection de l'Art Brut.

365 : les subventions des institutions suivantes ont été augmentées en raison de l'indexation des salaires : Arsenic, Fondation de l'Hermitage, Orchestre de Chambre de Lausanne et Petit Théâtre pour un montant de l'ordre de CHF 60'000.-. En parallèle, une augmentation de CHF 270'000.- est réalisée sur les subventions.

2.1.6 Evolution des revenus de fonctionnement service Culture

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	40'373,00	0,00	0,00	0,00	-
43	1'707'863,00	535'300,00	534'700,00	-600,00	-0,11%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	17'978,98	0,00	0,00	0,00	-
46	119'592,32	0,00	0,00	0,00	-
48	3'195'869,20	0,00	0,00	0,00	-
49	10'136,00	0,00	10'000,00	10'000,00	N/A
Total	5'091'812,50	535'300,00	544'700,00	9'400,00	1,76%

Explication des principales variations par rapport au budget

#43 : il est constaté un montant relativement bas budgété en 2026 par rapport au réalisé 2024. L'explication donnée est en lien avec le caractère incertain de cette ligne budgétaire.

#49 : soutien interne au projet Lausanne méditerranée.

2.1.7 Evolution des charges de fonctionnement service Bibliothèque et archives de la Ville de Lausanne

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	6'755'020,40	6'879'800,00	7'118'600,00	238'800,00	3,47%
31	1'274'369,31	1'448'800,00	1'461'400,00	12'600,00	0,87%
32	122,85	0,00	0,00	0,00	-
33	2'317,60	10'200,00	43'700,00	33'500,00	328,43%
35	0,00	2'000,00	2'000,00	0,00	0,00%
36	730'598,50	730'000,00	744'500,00	14'500,00	1,99%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	1'643'402,30	1'632'700,00	1'638'400,00	5'700,00	0,35%
Total	10'405'830,96	10'703'500,00	11'008'600,00	305'100,00	2,85%

Explication des principales variations par rapport au budget

#30 : augmentation d'EPT – 301100 – augmentation 2 ept ainsi que l'indexation des salaires.

311 : reclassement de gestion vers 313 et 318 : enveloppe pour équiper le bibliobus.

313 : aménagements du nouveau bibliobus électrique et son mobilier.

318 : Maintenance évolutive d'une licence informatique métier (compensée par 310).

331 : concerne l'amortissement linéaire du bibliobus et son mobilier, sur 5 ans.

2.1.8 Evolution des revenus de fonctionnement service Bibliothèque et archives de la Ville de Lausanne

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	243'416,17	216'600,00	266'600,00	50'000,00	23,08%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	130'000,00	130'000,00	0,00	0,00%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	243'416,17	346'600,00	396'600,00	50'000,00	14,43%

Explication des principales variations par rapport au budget

435 Le Budget projette le renouvellement de l'augmentation des recettes de numérisation des plans historiques de la ville de Lausanne pour un montant de CHF 50'000.- égal au réalisé de 2024.

A noter que – pour des raisons de temporalité ne figure pas au budget l'abolition des amendes de bibliothèque pour les enfants - baisse de revenu de CHF 20'000.

Le service en tiendra compte durant l'exercice, comme souhaité par note municipale.

Concernant le groupe 45 :

451002 : Participations et remboursement du Canton – CHF 130'000.

Ligne budgétaire qui reste dans le budget pour des raisons historiques, mais qui semble en réalité être une coquille vide. Les commissaires réitèrent leur volonté ferme de voir cette ligne disparaître et ce point réglé.

Cette ligne n'existe pas en réalité (!) et n'appert pas dans la comptabilité cantonale.

La Cheffe de Service se charge d'écrire un courrier au Canton via la Municipalité afin d'élucider enfin la nature de la substantifique moelle de cette ligne qui existe dans nos budgets depuis 2013. La concrétisation définitive du projet y afférant (Bibliothèque Bellevaux) permet enfin de faire un bilan d'ici fin de l'année. Dans le cadre de ce bilan lumière sera faite sur cette ligne qui n'est certainement pas tombée du ciel.

Subventions budgétées pour BAVL

-CHF14'000 d'indexation des salaires à partir de 2026 (avant, l'indexation était captée dans le bas de laine de la fondation, qui désormais ne peut plus payer l'indexation salariale).

- Augmentation de la subvention en faveur de BD-FIL pour CHF 14'000 en lien avec l'indexation.

- CHF 10'000 de plus de subventions casuelles pour le domaine de l'édition : de plus en plus de demandes. Il s'agit en réalité de la réaffectation des montants préalablement alloués aux Belles Lettres et à Lausanne en quartier.

2.1.9 Evolution des charges de fonctionnement service Urbanisme

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	6'170'755,97	6'295'500,00	6'619'800,00	324'300,00	5,15%
31	551'795,07	679'800,00	679'800,00	0,00	0,00%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	94'373,96	1'170'800,00	1'546'300,00	375'500,00	32,07%
35	150,00	2'200,00	2'200,00	0,00	N/A
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	431'393,00	427'800,00	535'300,00	107'500,00	25,13%
Total	7'248'468,00	8'576'100,00	9'383'400,00	807'300,00	9,41%

Explication des principales variations par rapport au budget

Pas de grandes variations mais l'augmentation des charges s'explique par le report de l'indexation des salaires qui ne figuraient pas au budget 2025.

Les charges de personnel auxiliaire augmentent : dû aux absences longues durées.

Deuxième augmentation des charges : amortissement de crédit d'étude Riponne – crédit pour le renforcement du parking. (331200 – 331600).

2.1.10 Evolution des revenus de fonctionnement service Urbanisme

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	1'116'448,00	1'660'000,00	1'720'000,00	60'000,00	3,61%
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	248'761,12	583'200,00	473'200,00	-110'000,00	-18,86%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	130'669,00	121'200,00	121'200,00	0,00	0,00%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	16'285,78	0,00	0,00	0,00	-
Total	1'512'163,90	2'364'400,00	2'314'400,00	-50'000,00	-2,11%

Explication des principales variations par rapport au budget

#41 : variation en lien avec le nouveau règlement sur les émoluments des permis de construire adopté par le Conseil communal.

La baisse de -18,86 % mentionnée concerne la nature 43 : Taxes, émoluments, produits des ventes, pour un total de CHF 110'000.-. Cette diminution s'explique par plusieurs éléments tout d'abord une baisse des recettes prévues de CHF 40'000.- au compte 431300 « Émoluments administratifs ». Cette baisse correspond à la suppression de la pratique de facturation des séances préalables à CHF 300.- ; qui existait avant l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur les émoluments des permis de construire. Puis, une baisse de CHF 10'000.- au compte 435600 « Facturation de services à des tiers ». Cette diminution reflète une adaptation liée à l'évolution de l'activité de l'atelier des maquettes, qui réalise désormais moins de prestations internes rémunérées et enfin une réallocation de CHF 60'000.- du compte 439900 « Autres recettes » vers le compte 410300 « Patents diverses ». Cette réallocation concerne les recettes liées à la délivrance des permis d'habiter et des permis d'utiliser. Il s'agit d'une correction technique comptable visant à affecter ces recettes au compte le plus approprié selon le plan comptable de la Ville de Lausanne, constituant ainsi une opération comptable neutre. Étant donné que les CHF 60'000.- correspondent à une réallocation de

compte, la baisse nette des revenus du service de l'urbanisme est de CHF 50'000.- et non CHF 110'000.-, soit une diminution réelle de -2,11 %. Comme expliqué ci-dessus, cette baisse nette de CHF 50'000.- résulte de la correction de CHF 40'000.- au compte 431300 et de CHF 10'000.- au compte 435600.

2.1.11 Evolution des charges de fonctionnement service Contrôle des finances de la Ville de Lausanne

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	1'263'310,40	1'347'900,00	1'344'200,00	-3'700,00	-0,27%
31	34'213,31	48'200,00	44'400,00	-3'800,00	-7,88%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	69'583,75	62'600,00	69'600,00	7'000,00	11,18%
Total	1'367'107,46	1'458'700,00	1'458'200,00	-500,00	-0,03%

Explication des principales variations par rapport au budget

#31 : La variation du budget 25/26 provient de la renégociation à la baisse des primes d'assurance RC pour l'activité du CFL.

2.1.12 Evolution des revenus de fonctionnement service Contrôle des finances de la Ville de Lausanne

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	16'130,26	11'900,00	11'900,00	0,00	0,00%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	1'002'000,00	1'002'000,00	1'002'000,00	0,00	0,00%
Total	1'018'130,26	1'013'900,00	1'013'900,00	0,00	0,00%

Explication des principales variations par rapport au budget :

Le portefeuille de mandat reste stable entre 25 et 26 raisons pour laquelle les revenus budgétés sont identiques. La variation par rapport aux comptes 2024, provient d'un remboursement APG.

3 Evolution des EPT par service

Les principales évolutions d'EPT de la Direction par rapport au budget précédent sont les suivants :

Service	B2025	B2026	Evolution	Explication
Conseil communal	5.05	5.05	0.00	
Municipalité	7.00	7.00	0.00	
Secrétariat municipal	67.40	68.50	1.10	
Secrétariat général CD	32.40	33.20	0.80	
Culture	46.60	47.40	0.80	
Contrôle des finances	7.50	7.50	0.00	
Bibliothèques et archives	54.63	55.58	0.95	
Urbanisme	43.80	44.30	0.50	
Total Direction CD	264.38	268.53	4.15	

Ces évolutions n'appellent pas de commentaires particuliers.

4 Budget d'investissement

BAVL : CHF 400'000.- pour l'archivage, le projet a pris de plus en plus de retard et n'est que repoussé d'années en années.

CULT : obligation légale selon laquelle la Commune doit proposer à ses frais des locaux. Lausanne va donc devoir mettre des locaux à disposition pour l'EML.

SG CD, et plus particulièrement BDM : Les plannings considérés pour l'établissement du plan des investissements correspondent à l'avancement actuel des projets et anticipent certains risques (procédures d'affectation et financiers en particulier). Il subsiste des incertitudes financières en lien avec le stade de la Pontaise, le Stade de Coubertin et les fouilles des Près-de-Vidy.

5 Commentaires particuliers de la COFIN

Tout comme au rapport du Budget 2025 la ligne du BAVL plus précisément la nature 451002 intitulée « Participations et remboursement du Canton (ou encaissement par le Canton) » figure toujours et au vu de l'absence d'évolution s'agissant de cette ligne budgétaire, les sous-commissaires requièrent la suppression de ce montant dès le budget 2027.

Pour le reste et au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission vous invite à accepter le budget 2026 de cette direction.

Les commissaires :

Constance Von Braun (rapportrice)

Pauline Blanc

7.2. Sécurité et économie (SE)

Les commissaires soussignés ont examiné le budget 2026 en date du 29 octobre 2025. L'entretien de synthèse a eu lieu le 3 novembre 2025 avec le M. Municipal Pierre-Antoine Hildbrand ainsi que Mme Cindy Felley, secrétaire générale de la direction.

Nous tenons à remercier M. le Municipal Pierre-Antoine Hildbrand ainsi que les personnes suivantes pour leur disponibilité et la qualité des renseignements fournis :

Service	Personne	Fonction
Secrétariat général SE	Mme Cindy Felley	Secrétaire générale
	M. Alexandre Lambiel	Responsable financier direction SE
Corps de police	M. Olivier Botteron	Commandant
	M. Sébastien Faillettaz	Chef des services généraux
	Mme Aviles Anastasia	Cheffe Finances & Intendance
	Mme Silvia Jacinto	Responsable Finances
	M. Alexandre Lambiel	Responsable financier direction SE
Service de protection et de sauvetage	M. Philippe Schneider	Chef de service
	M. Stéphane Tréhan	Responsable finances
	M. Alexandre Lambiel	Responsable financier direction SE
Contrôle des habitants	Mme Nadine Cossy	Cheffe de service
	Mme Nathalie Alam	Cheffe section Admin & finances
	Mme Ellen Richard	Comptable
	M. Alexandre Lambiel	Responsable financier direction SE
Service de l'économie	Mme Cindy Felley	Cheffe de service a.i.
	M. Alexandre Lambiel	Responsable financier direction SE
Service de l'eau	M. Sébastien Apothéloz	Chef de service
	Mme Monika Korzeniewska	Responsable financière de service
	M. Alexandre Lambiel	Responsable financier direction SE

1. Principales évolutions budgétaires pour la Direction

1.1 Evolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	168'678'352,64	179'917'200,00	186'294'900,00	6'377'700,00	3,54%
31	64'677'703,54	78'842'300,00	80'484'700,00	1'642'400,00	2,08%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	23'642'101,47	26'696'700,00	25'222'100,00	-1'474'600,00	-5,52%
35	9'405'588,75	8'821'600,00	8'621'600,00	-200'000,00	-2,27%
36	600'063,50	672'800,00	657'800,00	-15'000,00	-2,23%
38	16'484'402,73	4'346'800,00	4'130'000,00	-216'800,00	-4,99%
39	17'438'153,09	18'026'400,00	17'432'300,00	-594'100,00	-3,30%
Total	300'926'365,72	317'323'800,00	322'843'400,00	5'519'600,00	1,74%

Explication des principales variations par rapport au budget

L'augmentation du groupe #30 est due principalement au Corps de Police. Il s'agit de la revalorisation de la rémunération des policiers négociée entre l'Association des fonctionnaires de police (AFPL) et la Municipalité ainsi que la valorisation financière d'ept vacants au plan des postes (cf. infra).

La hausse du groupe #31 s'explique principalement par la nature #318, liée au Service de l'eau (CHF 0.9 mio) et au corps de police (CHF 0.2 mio). Cette évolution découle notamment de plusieurs projets menés par le Service de l'eau, dont le projet SEMA+, ainsi que des coûts liés à la téléphonie (POLYCOM) et au projet de monitoring des activités de la police piloté par le SOI.

1.2 Evolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	13'628'487,30	13'600'000,00	13'850'000,00	250'000,00	1,84%
41	488'175,10	490'000,00	490'000,00	0,00	0,00%
42	4'820'025,53	4'797'400,00	4'634'600,00	-162'800,00	-3,39%
43	144'659'273,56	146'098'200,00	144'587'000,00	-1'511'200,00	-1,03%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	29'845'488,87	30'639'300,00	30'673'800,00	34'500,00	0,11%
46	890'431,90	100'000,00	850'000,00	750'000,00	750,00%
48	10'700'639,01	19'156'500,00	17'171'600,00	-1'984'900,00	-10,36%
49	18'955'425,53	19'056'200,00	11'191'800,00	-7'864'400,00	-41,27%
Total	223'987'946,80	233'937'600,00	223'448'800,00	-10'488'800,00	-4,48%

Explication des principales variations par rapport au budget

La diminution constatée au sein du groupe #43 découle principalement d'un ajustement budgétaire destiné à refléter l'évolution des revenus réels au niveau des amendes.

La variation du groupe #48 est en lien avec le résultat projeté 2026 au Service de l'Eau (domaine autofinancé).

La baisse des imputations internes #49 est à mettre en lien avec l'annulation de la facturation interne à MAP selon la nouvelle péréquation pour les tâches de police dédiées aux routes.

2. Explication des principales variations par rapport au budget - Principales évolutions budgétaires par service

2.1.1 Evolution des charges de fonctionnement service SGSE

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	3'904'937,23	4'546'300,00	6'101'900,00	1'555'600,00	34,22%
31	146'642,12	179'000,00	190'600,00	11'600,00	6,48%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	1'246,76	0,00	0,00	0,00	-
35	274'489,20	273'600,00	273'600,00	0,00	0,00%
36	8'500,00	8'500,00	8'500,00	0,00	0,00%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	512'286,85	528'500,00	529'700,00	1'200,00	0,23%
Total	4'848'102,16	5'535'900,00	7'104'300,00	1'568'400,00	28,33%

Explication des principales variations par rapport au budget

Les agents d'accueil et de sécurité supplémentaires figurant au compte 301 sont au nombre de 34.

2.1.2 Evolution des revenus de fonctionnement service SGSE

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	834'010,87	720'300,00	720'300,00	0,00	0,00%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	12'545,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	60'000,00	60'000,00	0,00	0,00%
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	698'900,00	921'400,00	1'065'400,00	144'000,00	15,63%
Total	1'545'455,87	1'701'700,00	1'845'700,00	144'000,00	8,46%

Explication des principales variations par rapport au budget

Pas de commentaire.

2.1.3 Evolution des charges de fonctionnement service CP

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	91'713'350,40	96'031'900,00	101'376'400,00	5'344'500,00	5,57%
31	6'507'520,18	8'493'500,00	8'692'900,00	199'400,00	2,35%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	3'764'430,50	4'346'300,00	5'414'800,00	1'068'500,00	24,58%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	11'700,00	14'700,00	14'700,00	0,00	0,00%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	5'124'040,00	4'993'000,00	4'900'900,00	-92'100,00	-1,84%
Total	107'121'041,08	113'879'400,00	120'399'700,00	6'520'300,00	5,73%

Explication des principales variations par rapport au budget

L'indemnité de fonction supplémentaire négociée entre la Municipalité et l'AFPL s'élève à 250 fr. supplémentaires par mois pour l'ensemble du personnel policier et à 100 fr. mensuels

supplémentaires pour tout collaborateur dont le travail s'inscrit dans le tournus H24. La première de ces indemnités supplémentaires bénéficie à environ 500 collaborateurs ; la seconde est versée à environ 250 personnes parmi les 500 susmentionnées.

En ce qui concerne les annuités, un système de progression est mis en place afin de tenir compte de l'ancienneté et de se rapprocher des rémunérations applicables au sein de la Police cantonale. Des paliers de carrière (et donc financiers) sont atteints après 5, 10 et 15 ans. Enfin, s'agissant des personnes suivant une carrière de cadre, le système Equitas demeure applicable.

Comme en 2025, le budget 2026 est marqué par un nombre plus élevé d'aspirants, soit 45.

S'agissant des mandats de consultants externes, une partie de leur rémunération est imputée sur le préavis Ethique au sein du Corps de police, l'autre sur le budget de fonctionnement. Le remplacement du Commandant du Corps de police fait l'objet d'un accompagnement par un cabinet de conseil, lequel est également prestataire du Service du personnel pour la mixité dans l'encadrement des services de l'administration communale.

2.1.4 Evolution des revenus de fonctionnement service CP

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	139'397,17	96'300,00	96'300,00	0,00	0,00%
43	28'381'581,56	35'335'900,00	33'084'300,00	-2'251'600,00	-6,37%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	2'059'883,55	2'075'200,00	2'075'200,00	0,00	0,00%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	20'000,00	20'000,00	0,00	0,00%
49	16'875'457,53	16'693'500,00	8'972'700,00	-7'720'800,00	-46,25%
Total	47'456'319,81	54'220'900,00	44'248'500,00	-9'972'400,00	-18,39%

Explication des principales variations par rapport au budget

Pas de commentaire.

2.1.5 Evolution des charges de fonctionnement service SPSL

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	32'060'097,26	34'248'300,00	34'479'500,00	231'200,00	0,68%
31	3'928'353,57	4'033'100,00	4'146'300,00	113'200,00	2,81%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	1'380'761,82	1'079'000,00	1'359'200,00	280'200,00	25,97%
35	938'372,50	950'000,00	950'000,00	0,00	0,00%
36	39'100,00	39'100,00	39'100,00	0,00	0,00%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	1'691'231,61	1'963'400,00	1'738'500,00	-224'900,00	-11,45%
Total	40'037'916,76	42'312'900,00	42'712'600,00	399'700,00	0,94%

Explication des principales variations par rapport au budget

Les revalorisations des indemnités de nuit des sapeurs-pompiers ont été intégrées au projet de budget 2026. En résumé, elles devraient se monter à environ 50 fr. par nuit dès 2026. Les revalorisations des indemnités de nuit dues aux ambulanciers y figurent également mais n'ont pas encore été précisément quantifiées.

En revanche, les conséquences financières des grands événements (G7 et Tour de France féminin) qui solliciteront fortement le SPSL en 2026 n'y figurent pas, compte tenu des délais propres à la procédure d'élaboration du budget.

S'agissant du compte 311, on relève la décision prise par l'Etat d'un changement des uniformes des ambulanciers. Les entités subventionnées par la DGS sont tenues de s'y conformer. A Lausanne, la décision a été prise de lisser ce remplacement de tenues sur deux ans. Le versement d'une subvention cantonale est attendu.

L'augmentation des amortissements (compte 331.300) concerne des véhicules (et autres équipements) qui ont été commandés avant la pandémie de coronavirus mais n'ont été livrés qu'en 2024. Leur amortissement ne pouvait évidemment pas débuter avant que la Ville n'en dispose.

2.1.6 Evolution des revenus de fonctionnement service SPSL

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	147'079,96	205'000,00	189'400,00	-15'600,00	-7,61%
43	8'286'049,67	7'695'000,00	8'131'400,00	436'400,00	5,67%
44	0,00		0,00	0,00	-
45	14'652'773,57	13'676'000,00	13'679'000,00	3'000,00	0,02%
46	58'343,65	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	345'637,40	577'900,00	290'300,00	-287'600,00	-49,77%
Total	23'489'884,25	22'153'900,00	22'290'100,00	136'200,00	0,61%

Explication des principales variations par rapport au budget

Pas de commentaire.

2.1.7 Evolution des charges de fonctionnement service CH

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	4'615'122,44	4'768'600,00	4'569'700,00	-198'900,00	-4,17%
31	153'343,87	166'000,00	158'800,00	-7'200,00	-4,34%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	44'028,19	7'000,00	27'000,00	20'000,00	285,71%
35	2'192'257,20	1'350'000,00	1'350'000,00	0,00	0,00%
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	419'527,25	426'000,00	429'900,00	3'900,00	0,92%
Total	7'424'278,95	6'717'600,00	6'535'400,00	-182'200,00	-2,71%

Explication des principales variations par rapport au budget

Le budget du Contrôle des habitants ne présente que peu de variations. Le service présente une nouveauté, à savoir la bascule vers un système d'encaissement au préalable des émoluments pour les prestations qu'il fournit, ceci afin de limiter les risques de pertes sur débiteurs, lesquelles sont du reste en augmentation (compte 33).

2.1.8 Evolution des revenus de fonctionnement service CH

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	29'000,00	0,00	-29'000,00	-100,00%
43	1'605'345,88	1'313'500,00	1'413'500,00	100'000,00	7,61%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	1'969'109,50	1'350'000,00	1'350'000,00	0,00	0,00%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	3'574'455,38	2'692'500,00	2'763'500,00	71'000,00	2,64%

Explication des principales variations par rapport au budget

La finalisation des postes encore ouverts avec le SPOP concerne d'anciens dossiers ouverts entre la Ville et l'Etat. Ces dossiers ont pu être finalisés et les montants concernés régularisés.

2.1.9 Evolution des charges de fonctionnement service Economie

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	7'107'402,29	7'707'600,00	7'346'500,00	-361'100,00	-4,68%
31	2'103'368,75	1'940'600,00	1'940'300,00	-300,00	-0,02%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	713'642,47	2'326'300,00	798'900,00	-1'527'400,00	-65,66%
35	5'943'366,90	6'200'000,00	6'000'000,00	-200'000,00	-3,23%
36	536'485,50	540'500,00	540'500,00	0,00	0,00%
38	0,00	200'000,00	400'000,00	200'000,00	100,00%
39	1'274'934,05	1'373'500,00	1'111'300,00	-262'200,00	-19,09%
Total	17'679'199,96	20'288'500,00	18'137'500,00	-2'151'000,00	-10,60%

Explication des principales variations par rapport au budget

Le poste de chef de service est occupé ad interim par la secrétaire générale de la Direction SE.

2.1.10 Evolution des revenus de fonctionnement service Economie

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	13'628'487,30	13'600'000,00	13'850'000,00	250'000,00	1,84%
41	488'175,10	490'000,00	490'000,00	0,00	0,00%
42	3'968'889,42	3'825'600,00	3'860'600,00	35'000,00	0,91%
43	5'743'637,71	6'392'500,00	5'875'500,00	-517'000,00	-8,09%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	46'815,15	41'000,00	41'000,00	0,00	0,00%
Total	23'876'004,68	24'349'100,00	24'117'100,00	-232'000,00	-0,95%

Explication des principales variations par rapport au budget

Pas de commentaire.

2.1.11 Evolution des charges de fonctionnement service EAU

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	29'277'443,02	32'614'500,00	32'420'900,00	-193'600,00	-0,59%
31	51'838'475,05	64'030'100,00	65'355'800,00	1'325'700,00	2,07%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	17'737'991,73	18'938'100,00	17'622'200,00	-1'315'900,00	-6,95%
35	57'102,95	48'000,00	48'000,00	0,00	0,00%
36	4'278,00	70'000,00	55'000,00	-15'000,00	-21,43%
38	16'484'402,73	4'146'800,00	3'730'000,00	-416'800,00	-10,05%
39	8'416'133,33	8'742'000,00	8'722'000,00	-20'000,00	-0,23%
Total	123'815'826,81	128'589'500,00	127'953'900,00	-635'600,00	-0,49%

Explication des principales variations par rapport au budget

Une ligne de correction budgétaire figurait au compte 311 pour des raisons historiques. Elle n'était plus utilisée et a été finalement supprimée, raison pour laquelle le déficit est artificiellement augmenté de 1 mio CHF. En parallèle, ce poste couvre également des achats et réparations de certains matériels. L'effet global est donc de + 700k CHF.

En ce qui concerne la rubrique 318, on constate une augmentation de certaines prestations facturées au Service de l'eau notamment par le Service d'organisation et d'informatique, le Service du personnel et le Service achats et logistique ville. Ces factures figurent ici et non aux imputations internes car le Service de l'eau est un service commercialisé. Toujours dans cette rubrique figurent des campagnes de détections de pollutions, confiées à des entreprises externes spécialisées. Ces campagnes concernent notamment et en particulier la Vuachère.

S'agissant de la subvention accordée aux restaurateurs pour installer des fontaines à eau, son montant diminue compte tenu de son manque de succès.

Enfin, un curage des moules quagga a eu lieu en 2025 et devra être renouvelé tous les deux ans environ.

2.1.12 Evolution des revenus de fonctionnement service EAU

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	564'658,98	641'500,00	488'300,00	-153'200,00	-23,88%
43	99'808'647,87	94'641'000,00	95'362'000,00	721'000,00	0,76%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	11'151'177,25	13'538'100,00	13'569'600,00	31'500,00	0,23%
46	832'088,25	40'000,00	790'000,00	750'000,00	1875,00%
48	10'700'639,01	19'136'500,00	17'401'600,00	-1'734'900,00	-9,07%
49	988'615,45	822'400,00	572'400,00	-250'000,00	-30,40%
Total	124'045'826,81	128'819'500,00	128'183'900,00	-635'600,00	-0,49%

Explication des principales variations par rapport au budget

La hausse importante du montant figurant à la rubrique 46 doit être lue en parallèle avec la rubrique 319.901, soit une attribution au fonds de solidarité pour l'eau, conformément aux souhaits du Conseil communal.

3. Evolution des EPT par service

Les principales évolutions d'EPT de la Direction par rapport au budget précédent sont les suivants :

Service	B2025	B2026	Evolution	Explication
Secrétariat général SE	32.40	32.35	-0.05	Transfert d'une fraction de poste vers la Cellule ARC.
Economie	55.40	55.40	0.00	
Contrôle des habitants	41.90	41.90	0.00	
Corps de police	690.10	689.50	-0.60	Restitution à SPADOM d'un poste qui a été « prêté » au Corps de police en 2015.
Protection et sauvetage	222.42	225.37	2.95	Augmentation de la dotation d'équipages d'ambulances subventionnés par la Direction générale de la santé.
Eau	231.90	239.90	8.00	Création de divers postes, notamment en laboratoire.
Total Direction SE	1'274.12	1'284.42	10.30	

4. Budget d'investissement

D'importants investissements sont prévus, notamment dans le domaine de l'eau. Le projet d'usine d'eau potable à St-Sulpice fait toujours l'objet d'oppositions émanant de riverains et accumule donc le retard. L'obtention (espérée prochainement) d'une autorisation de construire de la part de l'Etat ouvrira la voie à de possibles recours sur les plans cantonal et fédéral. Il paraît donc peu probable que les travaux puissent débuter à brève échéance.

Le dépôt d'un préavis concernant la réfection du Centre funéraire de Montoie était prévu, mais a dû être retravaillé compte tenu notamment des normes applicables dans le domaine de l'énergie. Des installations temporaires ont été mises à l'enquête.

5. Commentaires particuliers de la COFIN

Les discussions de synthèse avec le Municipal sont l'occasion d'aborder divers thèmes : situation de la police et perspectives d'avenir, incertitude autour d'une possible hausse de la redevance perçue par le canton pour l'eau potable (qui n'a pas pu être anticipée au budget), mesures de soutien à l'économie lausannoise, évolution des sapeurs-pompiers, etc.

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission Sécurité et Économie vous invite à accepter le budget 2026 de cette direction.

Les commissaires :

Valentin Christe (rapporteur)

Mountazar Jaffar

7.3. Sports et cohésion sociale (SCS)

Les commissaires soussigné-e-s ont examiné le budget 2026 en date des 13, 20 et 27 octobre 2025.

Nous tenons à remercier Mme la Directrice Emilie Moeschler ainsi que Mme Laurence Ouwehand, responsable des finances de Direction, pour sa présence à toutes les séances ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des renseignements fournis :

Service	Personne	Fonction
Service du travail	M. Olivier Savary	Adjoint au Chef de Service SSL
Secrétariat général (SG-SCS)	Mme. Christelle Joly	Secrétaire générale
	Mme. Marie-Noëlle Domon	Adjointe à la secrétaire générale
Service social	M. Jérôme Savary	Adjoint au Chef de service
	Mme. Laurence Nusbaumer	Responsable financière de service
Service des Sports	Mme Myriam Pasche	Cheffe du service
	M. Loris Gaille	Adjoint à la cheffe et responsable du domaine finance du service
	M Christian Enz	Responsable financier de service
Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité	M. Olivier Cruchon	Chef de service SISP
	M. Fotis Amarandis	Référent finances

1. Principales évolutions budgétaires pour la Direction

- Consolidation des financements pour les projets initiés lors des années précédentes.
- Élaboration d'un budget permettant une meilleure anticipation financière.
- Collaboration avec Laurence Ouwehand pour optimiser la visibilité et la gestion globale des finances.
- Transformation de plusieurs postes en CDI, conformément à la politique en vigueur concernant les rapports de préavis sur l'accueil d'urgence.
- Création de nouveaux postes liée à l'ouverture de l'Espace les dimanches.
- Lancement, en 2024, d'un projet pilote au sein du service du travail : accompagnement individuel afin d'identifier les personnes éligibles à un CDI et à l'obtention d'un permis B, ainsi que celles rencontrant des difficultés d'accès au logement. Les dispositifs d'Hébergement d'Urgence de Transition (HUT) et la collaboration avec les entreprises des secteurs du bâtiment, de l'agriculture, de la restauration et du nettoyage facilitent l'insertion professionnelle, notamment à Lausanne, où l'accès au CDI et au permis B simplifie également la recherche de logement. Cela s'inscrit à la suite du soutien humanitaire d'urgence garanti, mais en apportant une réflexion approfondie sur les étapes postérieures.
- SISP : renforcement des mesures de réduction des risques et introduction de critères de sécurité en vue de stabiliser le dispositif. Le Canton participe à environ 40% de l'ensemble des prestations de la Fondation d'ABS.
- Les fonds issus des saisies de drogues financent des projets dans le domaine de la réduction des risques, dont l'étude Cann-L jusqu'en 2027 (volet scientifique).
- Le budget dédié aux grandes manifestations sportives sera augmenté durablement, le canton participant davantage chaque année.

- Le fonds de rénovation du CSM permet d'assurer les rénovations futures de l'infrastructure et d'assurer l'implication des communes concernées sans impacter notre subvention.
- Les subventions du dispositif « compétences de bases » auparavant regroupées sous l'intitulé « CIFEA » (communauté d'intérêt pour la formation élémentaire des adultes) a été répartie entre les six institutions (Français en Jeu, Institution pour l'enfance de Marterey (IPE), CORREF, Centre d'études et de formation intégrée du Léman (CEFIL), Association Appartenances, Association Lire et Ecrire) auxquelles les subventions sont effectivement versées. Avant la fin de la législature, un rapport préavis sera présenté, notamment sur le personnel des associations ainsi que l'achat de prestations.

1.1 Evolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	72'991'649,97	79'217'100,00	82'165'800,00	2'948'700,00	3,72%
31	23'127'306,90	24'789'900,00	24'961'500,00	171'600,00	0,69%
32	958,48	0,00	0,00	0,00	-
33	8'316'862,12	7'981'300,00	7'845'200,00	-136'100,00	-1,71%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	35'140'294,30	37'045'900,00	38'236'900,00	1'191'000,00	3,21%
38	196'144,07	0,00	658'200,00	658'200,00	N/A
39	13'454'007,30	13'447'500,00	13'660'200,00	212'700,00	1,58%
Total	153'227'223,14	162'481'700,00	167'527'800,00	5'046'100,00	3,11%

Explication des principales variations par rapport au budget

L'évolution du groupe #30 est due aux variations des effectifs en fonction du taux de chômage et du turnover naturel du personnel (Service du travail) ainsi qu'à l'augmentation liée au renforcement des dispositifs addiction et accueil de jour (Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité).

La hausse des charges aux aides et subventions #36 s'explique essentiellement en raison de l'augmentation des subventions annuelles pour l'Association Fête Fédérale de Gymnastique Lausanne 2025 (FFG) (couverture du déficit).

La variation du groupe #38 correspond à l'attribution au Fonds de réserve MiniPIC en lien avec le Bureau lausannois pour les immigrés. Cette dernière est totalement compensée par un prélèvement d'un montant identique sur la nature 480.

1.2 Evolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	2'211'527,17	2'280'500,00	2'303'700,00	23'200,00	1,02%
43	17'239'222,69	19'291'400,00	19'012'100,00	-279'300,00	-1,45%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	56'668'057,85	57'010'700,00	60'698'500,00	3'687'800,00	6,47%
46	2'682'342,55	2'975'200,00	2'991'100,00	15'900,00	0,53%
48	930'907,55	0,00	658'200,00	658'200,00	-
49	1'928'461,20	1'875'700,00	1'961'700,00	86'000,00	4,58%
Total	81'660'519,01	83'433'500,00	87'625'300,00	4'191'800,00	5,02%

Explication des principales variations par rapport au budget

Au groupe #45, la hausse est notamment due au Service du travail (CHF 1.7 million) et à l'augmentation des remboursements versées par la direction générale de l'emploi et du marché du travail (DGEM) de l'Etat de Vaud (adaptation aux charges effectives).

La variation du groupe #48 est à mettre en relation avec le groupe #38 (sans impact sur le résultat).

2. Explication des principales variations par rapport au budget - Principales évolutions budgétaires par service

2.1.1 Evolution des charges de fonctionnement service SGSCS

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	2'321'038,86	2'549'600,00	2'609'200,00	59'600,00	2,34%
31	128'129,57	221'300,00	221'500,00	200,00	0,09%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	250'851,31	264'000,00	272'700,00	8'700,00	3,30%
Total	2'700'019,74	3'034'900,00	3'103'400,00	68'500,00	2,26%

Explication des principales variations par rapport au budget

Nous constatons une continuité avec les années 2024 et 2025, sans qu'aucune évolution significative ne soit observée par rapport à 2025.

Les principales variations sont les charges pour les annuités appliqués aux salaires (30).

2.1.2 Evolution des revenus de fonctionnement service SGSCS

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	35'955,80	41'000,00	43'000,00	2'000,00	4,88%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	679'162,37	693'600,00	690'600,00	-3'000,00	-0,43%
Total	715'118,17	734'600,00	733'600,00	-1'000,00	-0,14%

Explication des principales variations par rapport au budget

Nous constatons une continuité avec les années 2024 et 2025, sans qu'aucune évolution significative ne soit observée par rapport à 2025.

2.1.3 Evolution des charges de fonctionnement service SPORTS

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	12'222'649,06	13'445'700,00	13'478'500,00	32'800,00	0,24%
31	8'145'025,96	8'177'400,00	8'599'900,00	422'500,00	5,17%
32	-235,17	0,00	0,00	0,00	-
33	8'166'171,75	7'691'700,00	7'657'600,00	-34'100,00	-0,44%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	15'479'513,47	17'063'200,00	17'752'900,00	689'700,00	4,04%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	4'069'824,44	4'108'800,00	4'054'500,00	-54'300,00	-1,32%
Total	48'082'949,51	50'486'800,00	51'543'400,00	1'056'600,00	2,09%

Explication des principales variations par rapport au budget

Les variations sont minimales et peu nombreuses.

La variation sur la nature 30 s'explique au travers des annuités compensé par la diminution du nombre d'EPT de 1,05 lié au transfert de l'Ecole de Natation au Lausanne Aquatique.

La variation de la nature 31 s'explique par l'augmentation du mandat de gestion du Stade de la Tuilière par le Lausanne Sport pour KCHF 302 qui n'avait pas été réévalué depuis le début de l'exploitation en 2019 (convention qui se renouvelle tous les 5 ans). De plus un montant de KCHF 80 correspondant à des frais du SALV imputés dans les comptes, mais qui n'était pas budgété. Ce montant a été rajouté au budget 31.

Dans les autres éléments à mentionner (non-significatifs), les comptes 314 et 315 ont été rééquilibrés en fonction de la réalité et correspondent aux frais d'entretien. Les comptes 312 correspondent en majorité aux frais d'énergie interne des SIL. Enfin les comptes 313 ont été rééquilibrés en fonction de la réalité et correspondent à la consommation d'engrais pour les terrains de football (traitement par SPADOM).

Concernant la convention avec Lausanne Aquatique, les informations suivantes ont été transmises : suite à la fermeture de la piscine de Mon Repos pour travaux, les 300 enfants suivant des cours de natation ont été pris en charge par Lausanne Aquatique. Cette solution s'est pérennisée notamment en raison de plusieurs départs à la retraite au sein du personnel. Il convient de préciser que ce qui avait initialement été présenté comme une subvention destinée à Lausanne Aquatique correspond en réalité à une aide individuelle permettant

d'appliquer un tarif équivalent à celui de Mon Repos. Ce modèle est couramment adopté dans les villes ne disposant pas d'une école de natation propre, mais plutôt d'un club dédié.

Au CSM, la gouvernance en place depuis trois ans présente une gestion transparente et une bonne compréhension des enjeux actuels, malgré un déficit persistant.

2.1.4 Evolution des revenus de fonctionnement service SPORTS

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	2'192'817,17	2'280'500,00	2'276'700,00	-3'800,00	-0,17%
43	2'395'682,35	3'075'600,00	2'850'800,00	-224'800,00	-7,31%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	350'138,37	82'900,00	131'900,00	49'000,00	59,11%
46	55'000,00	4'500,00	4'500,00	0,00	0,00%
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	132'500,00	159'800,00	159'800,00	0,00	0,00%
Total	5'126'137,89	5'603'300,00	5'423'700,00	-179'600,00	-3,21%

Explication des principales variations par rapport au budget

Les explications quant aux variations aux groupes #43 et #45 sont en lien avec le transfert de l'école de natation à Lausanne Aquatique, comme expliqué ci-dessus.

2.1.5 Evolution des charges de fonctionnement Service Social Lausanne

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	29'599'060,86	33'930'000,00	34'174'600,00	244'600,00	0,72%
31	1'106'979,08	681'700,00	719'100,00	37'400,00	5,49%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	132'435,07	0,00	0,00	0,00	-
39	4'990'465,38	4'883'300,00	4'888'300,00	5'000,00	0,10%
Total	35'828'940,39	39'495'000,00	39'782'000,00	287'000,00	0,73%

Explication des principales variations par rapport au budget

Le budget alloué à l'organisation est financé par le canton et dédié au CSR, avec un complément de financement pour la partie agence.

Le mode de financement, actuellement organisé par trimestre sous la gouvernance cantonale, ainsi que par les régions d'action sociale et les établissements concernés, va évoluer en raison d'un changement de forme juridique. Cette évolution n'aura toutefois pas d'impact sur Lausanne, où l'ERAS (Établissement Régional de l'Action Sociale) maintiendra son fonctionnement habituel.

Un groupe de travail est chargé d'étudier et de faire avancer le nouveau modèle de financement, notamment en ce qui concerne la répartition budgétaire par poste. Les gestionnaires de dossier du service social ont souvent une formation d'employés de commerce, pour qui la phase d'intégration dure entre trois et six mois. En fonction de l'évolution du financement, l'organisation du CSR pourra évoluer.

Des frais transversaux sont intégrés à la direction afin d'assurer un suivi budgétaire précis et conforme. Le système de financement en section 2 prévoit une répartition claire entre financeurs et prestataires, favorisant ainsi une gestion globale du budget.

Parmi les principales évolutions budgétaires figurent l'annuité des collaborateurs (30), l'augmentation des frais liés aux traducteurs (31) — un service toujours sous-budgété mais pris en charge par le canton. Toute personne sollicitant une aide auprès du service social peut bénéficier d'un traducteur, la prestation étant disponible dans environ quinze langues.

La permanence sociale décentralisée bénéficie d'un partenariat avec des maisons de quartier, favorisant ainsi la proximité avec les usagers grâce à des interventions ponctuelles adaptées aux besoins locaux. L'objectif est de pérenniser ce projet au travers d'un financement Ville de Lausanne, suite à la fin du projet pilote cantonal.

Le budget du CSR (le 243) a été calculé sur la base de 4 200 dossiers (base 2025) et correspond ainsi au montant de subvention du 451. De même le budget pour l'agence d'assurances sociales a été recalculé de façon analogue au financement cantonal 2025. Un EPT supplémentaire est reporté à 2026. Une correction technique a été apportée concernant l'adaptation du plan des postes, portant le taux du poste concerné de 0,8 à 1,2.

2.1.6 Evolution des revenus de fonctionnement Service Social Lausanne

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	477'439,52	226'500,00	223'500,00	-3'000,00	-1,32%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	34'424'696,10	34'274'400,00	35'694'600,00	1'420'200,00	4,14%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	930'907,55	0,00	0,00	0,00	-
49	80'612,44	65'300,00	97'000,00	31'700,00	48,55%
Total	35'913'655,61	34'566'200,00	36'015'100,00	1'448'900,00	4,19%

Explication des principales variations par rapport au budget

Pas de commentaire.

2.1.7 Evolution des charges de fonctionnement Service du Travail

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	19'214'167,53	19'336'300,00	21'210'300,00	1'874'000,00	9,69%
31	3'345'870,69	3'361'900,00	3'366'700,00	4'800,00	0,14%
32	1'193,65	0,00	0,00	0,00	-
33	61'156,72	76'300,00	76'300,00	0,00	0,00%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	112'500,00	112'500,00	114'700,00	2'200,00	1,96%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	1'595'017,54	1'624'800,00	1'606'300,00	-18'500,00	-1,14%
Total	24'329'906,13	24'511'800,00	26'374'300,00	1'862'500,00	7,60%

Explication des principales variations par rapport au budget

La hausse budgétaire au niveau du groupe #30 est due aux prévisions peu optimistes du SECO par rapport à l'augmentation du taux de chômage. On le retrouve au niveau des charges dans le groupe #45 avec le remboursement par le canton.

A la recherche de sept nouveaux conseillers ORP.

On signalera aussi un reclassement des Inspecteurs du travail qui atteindront ± la même classe salariale que leurs collègues du canton.

2.1.8 Evolution des revenus de fonctionnement Service du Travail

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	582,00	0,00	0,00	0,00	-
43	1'326'285,58	1'195'400,00	1'219'500,00	24'100,00	2,02%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	17'834'209,96	18'119'900,00	19'933'700,00	1'813'800,00	10,01%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	1'019'298,89	937'600,00	994'900,00	57'300,00	6,11%
Total	20'180'376,43	20'252'900,00	22'148'100,00	1'895'200,00	9,36%

Explication des principales variations par rapport au budget

Pas de commentaire.

2.1.9 Evolution des charges de fonctionnement du Service de l'Inclusion et des actions Sociales de Proximité SISP

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	9'634'733,66	9'955'500,00	10'693'200,00	737'700,00	7,41%
31	10'401'301,60	12'347'600,00	12'054'300,00	-293'300,00	-2,38%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	89'533,65	213'300,00	111'300,00	-102'000,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	19'548'280,83	19'870'200,00	20'369'300,00	499'100,00	2,51%
38	63'709,00	0,00	658'200,00	658'200,00	N/A
39	2'547'848,63	2'566'600,00	2'838'400,00	271'800,00	10,59%
Total	42'285'407,37	44'953'200,00	46'724'700,00	1'771'500,00	3,94%

Explication des principales variations par rapport au budget

Il y a plusieurs variations liées à des transferts entre comptes dus à des remaniements comptables (par ex. 317 et 318, entre le 380 et le 480).

La variation de la nature 30 s'explique par l'augmentation du nombre d'EPT en raison de :

- Passage en fixe de l'équipe sociale de rue : Renforcée en 2025, équipe bien en place et nomination d'une responsable.
- Accueillants sociaux en hébergement d'urgence : Passage en contrats fixes pour plusieurs personnes auparavant engagées en auxiliaires. (Concernant le même sujet il y a aussi des recherches de locaux et de financements en cours avec un projet potentiel avec l'Armée du salut).
- Accueil de jour et ECS : Passage de la sécurité privée à un agent d'accueil et de sécurité, surcoût limité.
- Adaptation de l'organisation et ouverture dominicale de l'Espace d'accueil : Coûts supplémentaires liés à la dissociation des tâches d'accueil et de réservation, ajustements organisationnels.

La variation de la nature 31 s'explique par :

- Loyers : Diminution et adaptation des loyers pour corriger des écarts comptables, compensés par une adaptation au 436.
- Matériel pour hébergements d'urgence : Achat de matériel récurrent, lutte continue contre les punaises de lit avec la vapeur sèche et d'autres méthodes, sans solution définitive, entièrement subventionné par le canton (451).

De façon générale, des informations ont été données sur :

- Hébergements d'urgence : Changement de lieu compliqué, fermeture du Hublot à Vevey, principaux coûts liés au personnel dans les hébergements d'urgence (plusieurs structures, 3 accueillants/nuit, 40-60 lits).
- St Martin : Historique des lieux et évolution des modes d'hébergement entre hébergement d'étape, logements et appartements communautaires.
- Bureau pour les immigrés : Budget cantonal dédié, intégration communale avec fonds non entièrement utilisés.
- Bureau des réservations : Activité accrue, réflexion en cours pour améliorer le dispositif, ajustements prévus en 2026.
- Le développement futur de la gestion administrative : Tâches chronophages, création d'un poste de chargé de projet sur un contrat temporaire.

2.1.10 Evolution des revenus de fonctionnement du Service de l'Inclusion et des actions Sociales de Proximité SISP

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	18'128,00	0,00	27'000,00	27'000,00	N/A
43	13'003'859,44	14'752'900,00	14'675'300,00	-77'600,00	-0,53%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	4'059'013,42	4'533'500,00	4'938'300,00	404'800,00	8,93%
46	2'627'342,55	2'970'700,00	2'986'600,00	15'900,00	0,54%
48	0,00	0,00	658'200,00	658'200,00	N/A
49	16'887,50	19'400,00	19'400,00	0,00	0,00%
Total	19'725'230,91	22'276'500,00	23'304'800,00	1'028'300,00	4,62%

Explication des principales variations par rapport au budget

Rien à signaler.

3. Evolution des EPT par service

Les principales évolutions d'EPT de la Direction par rapport au budget précédent sont les suivantes :

Service	B2025	B2026	Evolution	Explication
Secrétariat général SCS	17.80	18.00	0.20	Adaptation plan des postes
Sports	90.71	89.66	-1.05	Abandon de poste suite au transfert à "Lausanne Aquatique" et départs à la retraite
Service social Lausanne	281.70	283.70	2.00	Adaptation du plan des postes et augmentation de certains EPT
Travail	143.60	155.95	12.35	Adaptation du plan des postes, variations en fonction du turnover et du taux de chômage
Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité (SISP)	64.45	79.05	14.60	Création de plusieurs postes (veilleurs et intervenants sociaux), création de chargé de projet et création de postes NM
Total Direction SCS	598.26	626.36	28.10	

Les commentaires ont été apportés directement dans les sections de service concernés.

4. Budget d'investissement

Cette section n'appelle pas de commentaires en sus de ce qui a déjà été apporté plus haut.

5. Commentaires particuliers de la COFIN

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission Sports et Cohésion Sociale vous invite à accepter le budget 2026 de cette direction.

Les commissaires :

Lana Damergi (rapportrice)

Anne Berguerand

7.4. Logement, environnement et architecture (LEA)

Les commissaires soussignés ont examiné le budget 2026 en date des 14 et 29 octobre 2025.

Nous tenons à remercier Mme la Directrice Natacha Litzistorf ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des renseignements fournis :

Service	Personne	Fonction
Secrétariat général LEA	Mme Yanick Aeby	Secrétaire générale
	Mme Nathalie Bovey	Cheffe comptable
Service du cadastre	M. Sébastien Monnier	Chef de service
Service des gérances	M. Renaud Jaccard	Chef de service
	Mme Ziwei Ding Quillet	Responsable financière
Service d'architecture et du logement	Mme Catherine Borghini Polier	Cheffe de service
	Mme Andrea Faucherre	Adjointe à la CS et responsable domaine LUP&EP
	M. David Cagliesi	Responsable support et développement
Service des parcs et domaines	M. Etienne Balestra	Chef de service
	M. Stéphane Peruzzo	Chef de la division entretien, production et maintenance
Service d'organisation et d'informatique	M. Vincent Nainemoutou	Chef de service
	M. Jean-Paul Pinon	Responsable financier

1. Principales évolutions budgétaires pour la Direction

1.1 Evolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	71'881'392,43	75'377'800,00	76'553'000,00	1'175'200,00	1,56%
31	48'531'782,82	48'009'800,00	47'780'000,00	-229'800,00	-0,48%
32	908,60	0,00	0,00	0,00	-
33	26'685'127,44	25'870'000,00	26'091'900,00	221'900,00	0,86%
35	14'971,20	23'000,00	23'000,00	0,00	0,00%
36	3'289'701,65	3'782'600,00	4'123'300,00	340'700,00	9,01%
37	8'190,40	0,00	0,00	0,00	-
38	1'662'267,80	263'900,00	419'900,00	156'000,00	59,11%
39	22'026'849,32	21'904'400,00	20'835'800,00	-1'068'600,00	-4,88%
Total	174'101'191,66	175'231'500,00	175'826'900,00	595'400,00	0,34%

Explication des principales variations par rapport au budget

L'augmentation du groupe 30 est essentiellement due au Service d'organisation et d'informatique

(CHF 0.9 million). Elle correspond à l'internalisation du Centre de services.

La baisse du groupe 39 est expliquée au Service des Gérances : il s'agit du transfert de la gestion du Plan de mobilité lausannois (PML) au Service achat et logistique Ville (SALV).

1.2 Evolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	66'055'934,80	63'423'800,00	66'050'000,00	2'626'200,00	4,14%
43	24'243'369,97	23'218'000,00	22'785'000,00	-433'000,00	-1,86%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	141'809,68	133'400,00	133'400,00	0,00	0,00%
46	523'962,00	273'000,00	323'000,00	50'000,00	18,32%
47	8'190,40	0,00	0,00	0,00	-
48	5'362'804,86	6'173'100,00	6'173'100,00	0,00	0,00%
49	43'672'840,71	43'511'600,00	43'956'800,00	445'200,00	1,02%
Total	140'008'912,42	136'732'900,00	139'421'300,00	2'688'400,00	1,97%

Explication des principales variations par rapport au budget

Les revenus du groupe 42 progressent du fait de l'augmentation du nombre de bâtiments et terrains du patrimoine financier (CHF 3.0 millions).

2. Explication des principales variations par rapport au budget - Principales évolutions budgétaires par service

2.1.1 Evolution des charges de fonctionnement service SGLEA

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	4'164'265,93	4'516'600,00	4'990'300,00	473'700,00	10,49%
31	394'077,13	881'200,00	1'040'100,00	158'900,00	18,03%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	2,20	3'500,00	1'050'200,00	1'046'700,00	29905,71%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	161'795,30	0,00	0,00	0,00	-
39	239'090,45	195'100,00	325'600,00	130'500,00	66,89%
Total	4'959'231,01	5'596'400,00	7'406'200,00	1'809'800,00	32,34%

Explication des principales variations par rapport au budget

L'augmentation de la rubrique 301 s'explique par le rattachement au service du bureau Pôle Gare (auparavant rattaché à ARLO, +4,7 ept), compensé en partie par le transfert de l'Unité Prévention des accidents dus aux chantiers, désormais intégrée à ARLO (-2 ept).

Le bond du groupe 33 s'explique par la facturation des amortissements du bureau Pôle Gare.

2.1.2 Evolution des revenus de fonctionnement service SGLEA

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	1'386'643,86	1'903'300,00	2'131'200,00	227'900,00	11,97%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	1'386'643,86	1'903'300,00	2'131'200,00	227'900,00	11,97%

Explication des principales variations par rapport au budget

Différents financements relatifs au bureau Climat et durabilité engendrent une augmentation des moyens à disposition du service (notamment en faveur de l'interface multimodale de la gare et de l'Observatoire de l'environnement).

2.1.3 Evolution des charges de fonctionnement service CADASTRE

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	4'126'305,60	4'437'200,00	4'425'500,00	-11'700,00	-0,26%
31	185'583,33	231'800,00	231'800,00	0,00	0,00%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	54'063,15	36'000,00	39'000,00	3'000,00	8,33%
35	8'619,15	23'000,00	23'000,00	0,00	0,00%
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	271'065,46	300'200,00	271'100,00	-29'100,00	-9,69%
Total	4'645'636,69	5'028'200,00	4'990'400,00	-37'800,00	-0,75%

Explication des principales variations par rapport au budget

Les variations au sein de la rubrique 301 (personnel) s'expliquent par le passage d'un CDD en CDI, la réorientation professionnelle d'un apprenti qui a engendré une vacance de poste, ainsi que la réallocation de moyens de la rubrique 311 à la rubrique 316 pour financer un logiciel informatique.

Le groupe 39 (imputations internes) a été calculé sur la base des comptes 2024, et non par rapport au budget 2025. Cela permet de mieux refléter les coûts réels.

2.1.4 Evolution des revenus de fonctionnement service CADASTRE

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	2'046'088,59	1'770'700,00	2'022'000,00	251'300,00	14,19%
43	3'024'140,30	2'648'100,00	2'741'700,00	93'600,00	3,53%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	2'613'547,50	2'633'000,00	2'633'000,00	0,00	0,00%
Total	7'683'776,39	7'051'800,00	7'396'700,00	344'900,00	4,89%

Explication des principales variations par rapport au budget

L'augmentation du groupe 42 résulte du travail effectué dans le cadre de la modification du tarif entré en vigueur en 2024, et vise également à procéder à une mise à jour complète des autorisations délivrées à bien plaisir (notamment en cas d'empiètement sur le domaine public). Cela a consisté, d'une part, à appliquer l'augmentation des tarifs et, d'autre part, à passer en revue l'ensemble des autorisations existantes afin de mettre à jour une base de données fiable.

Une augmentation des prestations facturées aux SIL explique l'évolution des revenus à la rubrique 435.

2.1.5 Evolution des charges de fonctionnement service GER

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	9'769'353,86	8'714'800,00	9'024'600,00	309'800,00	3,55%
31	31'083'498,74	28'968'500,00	29'640'400,00	671'900,00	2,32%
32	692,20	0,00	0,00	0,00	-
33	12'897'775,73	15'493'200,00	14'995'300,00	-497'900,00	-3,21%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	1'500'472,50	263'900,00	419'900,00	156'000,00	59,11%
39	18'735'764,76	18'686'200,00	17'416'800,00	-1'269'400,00	-6,79%
Total	73'987'557,79	72'126'600,00	71'497'000,00	-629'600,00	-0,87%

Explication des principales variations par rapport au budget

La rubrique 301 (personnel) se stabilise suite à la résiliation du mandat de la CPCL. Cela se manifeste notamment par une diminution du recours aux auxiliaires, qui avait déjà été budgétée en 2025.

La gestion de places de stationnement louées à des tiers dans le cadre du Plan de mobilité lausannois (PML) a été transférée au SALV, ce qui explique la diminution de la rubrique 316.

La rubrique 319 diminue principalement en raison de la reclassification de la taxe déchets facturée par le Service de la propreté urbaine.

2.1.6 Evolution des revenus de fonctionnement service GER

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	60'811'257,53	58'078'500,00	60'327'300,00	2'248'800,00	3,87%
43	10'028'536,23	7'795'600,00	7'259'900,00	-535'700,00	-6,87%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	5'291'568,91	6'102'800,00	6'102'800,00	0,00	0,00%
49	33'971'463,12	33'357'200,00	34'004'900,00	647'700,00	1,94%
Total	110'102'825,79	105'334'100,00	107'694'900,00	2'360'800,00	2,24%

Explication des principales variations par rapport au budget

L'augmentation des revenus du patrimoine (groupe 42) s'explique par les revenus générés par l'acquisition d'immeubles préemptés. Par ailleurs, les rabais octroyés sur certains DDP (remboursement partiel de la redevance d'équipement pendant 10 ans) sont facturés à la Direction Culture et développement urbain.

2.1.7 Evolution des charges de fonctionnement service ARLO

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	8'005'442,75	8'904'000,00	8'520'500,00	-383'500,00	-4,31%
31	253'596,21	529'700,00	526'200,00	-3'500,00	-0,66%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	778'780,90	1'546'700,00	0,00	-1'546'700,00	-100,00%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	3'156'373,15	3'652'600,00	3'993'300,00	340'700,00	9,33%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	918'002,90	912'500,00	740'400,00	-172'100,00	-18,86%
Total	13'112'195,91	15'545'500,00	13'780'400,00	-1'765'100,00	-11,35%

Explication des principales variations par rapport au budget

La rubrique 301 évolue en raison du rattachement du bureau Pôle Gare au SGLEA (ainsi que les crédits d'investissement y relatifs), et de la reprise de l'Unité Prévention des accidents dus aux chantiers.

L'évolution de la rubrique 365 s'explique par le plein effet du versement des aides à la pierre en faveur de Logement Idéal conformément au préavis 2024/07.

2.1.8 Evolution des revenus de fonctionnement service ARLO

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	359'155,60	345'700,00	299'900,00	-45'800,00	-13,25%
43	1'352'983,53	2'329'100,00	2'245'900,00	-83'200,00	-3,57%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	2'400,00	2'400,00	0,00	0,00%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	29'057,60	0,00	0,00	0,00	-
Total	1'741'196,73	2'677'200,00	2'548'200,00	-129'000,00	-4,82%

Explication des principales variations par rapport au budget

L'évolution du groupe 42 s'explique par la diminution de 0.25% du taux d'intérêt des prêts chirographaires.

2.1.9 Evolution des charges de fonctionnement service SPADOM

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	31'006'611,67	32'494'000,00	32'183'600,00	-310'400,00	-0,96%
31	7'919'461,93	8'036'600,00	8'160'000,00	123'400,00	1,54%
32	216,40	0,00	0,00	0,00	-
33	5'787'133,29	4'878'400,00	6'335'500,00	1'457'100,00	29,87%
35	6'352,05	0,00	0,00	0,00	-
36	133'328,50	130'000,00	130'000,00	0,00	0,00%
37	8'190,40	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	816'847,26	818'900,00	1'008'200,00	189'300,00	23,12%
Total	45'678'141,50	46'357'900,00	47'817'300,00	1'459'400,00	3,15%

Explication des principales variations par rapport au budget

La rubrique 301 (personnel) connaît une diminution des charges salariales malgré l'augmentation des effectifs. Cela s'explique par l'engagement d'un grand nombre de jeunes collaboratrices et collaborateurs, notamment d'apprenti·e·s, dont les salaires sont plus bas. Cette évolution est liée aux nombreux départs à la retraite et à leur remplacement par de nouvelles recrues. Par ailleurs, un grand nombre d'apprentissages se termineront en 2025, tandis que de nouveaux débiteront en 2026 (salaires plus bas en début d'apprentissage).

Des réallocations ont été effectuées sur la base des exercices précédents afin de dégager des ressources au sein de la rubrique 314, dans le but d'améliorer le suivi des ouvrages, dont la gestion s'est révélée jusqu'ici parfois difficile. Par ailleurs, la gestion des refuges de Sauvabelin a été transférée du SALV au SPADOM.

La rubrique 318 présente un écart entre les comptes 2024 et les budgets 2025 et 2026, car le crédit pour le concours de l'Ancien-Stand n'a pas été entièrement utilisé.

2.1.10 Evolution des revenus de fonctionnement service SPADOM

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	2'839'433,08	3'228'900,00	3'400'800,00	171'900,00	5,32%
43	3'287'765,89	2'651'500,00	2'590'000,00	-61'500,00	-2,32%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	141'809,68	131'000,00	131'000,00	0,00	0,00%
46	523'962,00	273'000,00	323'000,00	50'000,00	18,32%
47	8'190,40				
48	71'235,95	70'300,00	70'300,00	0,00	N/A
49	3'858'776,84	4'286'900,00	4'078'800,00	-208'100,00	-4,85%
Total	10'731'173,84	10'641'600,00	10'593'900,00	-47'700,00	-0,45%

Explication des principales variations par rapport au budget

La rubrique 423 (notamment la commercialisation du vin) reflète une période particulièrement difficile pour la vente, bien que la situation soit moins grave que pour d'autres producteurs. Une diminution des charges a été engagée, notamment grâce à la mécanisation d'une partie importante du travail (récolte comprise), sans toutefois procéder à des arrachages. Ces efforts devront être poursuivis dans les années à venir. Par ailleurs, des ressources ont été réaffectées à la commercialisation, avec des pistes explorées telles que la production de vin désalcoolisé ou de jus de raisin, dans une réflexion plus large sur la valorisation du produit.

2.1.11 Evolution des charges de fonctionnement service SOI

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	14'809'412,62	16'311'200,00	17'408'500,00	1'097'300,00	6,73%
31	8'695'565,48	9'362'000,00	8'181'500,00	-1'180'500,00	-12,61%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	7'167'372,17	3'912'200,00	3'671'900,00	-240'300,00	-6,14%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	1'046'078,49	991'500,00	1'073'700,00	82'200,00	8,29%
Total	31'718'428,76	30'576'900,00	30'335'600,00	-241'300,00	-0,79%

Explication des principales variations par rapport au budget

L'augmentation de la rubrique 301 (personnel) s'explique par l'internalisation du Centre de service. Concrètement, il s'agit d'assurer le support quotidien des moyens informatiques de la Ville, avec la reprise d'une partie du personnel concerné au sein de l'administration. Cette internalisation permet de réduire les coûts, pour une économie estimée à environ CHF 135'000.- par an. La rubrique 318 (sur-)compense cette augmentation de charges.

Il n'y a pas de grande évolution dans la rubrique 311. Toutefois, l'arrêt du support de Windows 10 implique le remplacement d'un nombre important d'ordinateurs, ceux-ci n'étant pas compatibles avec Windows 11. L'acquisition des nouveaux postes de travail sera couverte par les autorisations d'achats annuelle ainsi que par le préavis « Digital Workplace ».

L'évolution des charges à la rubrique 316 s'explique par le changement de modèle économique des éditeurs, qui passent progressivement de la vente à la location, ainsi que par l'augmentation générale des tarifs.

2.1.12 Evolution des revenus de fonctionnement service SOI

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	5'163'300,16	5'890'400,00	5'816'300,00	-74'100,00	-1,26%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	3'199'995,65	3'234'500,00	3'240'100,00	5'600,00	0,17%
Total	8'363'295,81	9'124'900,00	9'056'400,00	-68'500,00	-0,75%

Explication des principales variations par rapport au budget

Suppression de la facturation interne au Préavis N° 2019/22 « Implémentation d'un nouveau système d'information financier au sein de la Ville (SIF) » et ajustement de la facturation de 3 ept en CDD au Rapport-préavis N° 2022/38 « Stratégie informatique 2023-2027 ».

3 Evolution des EPT par service

Les principales évolutions d'EPT de la Direction par rapport au budget précédent sont les suivants :

Service	B2025	B2026	Evolution	Explication
Secrétariat général LEA	26.80	29.50	2.70	Transfert du bureau Pôle Gare de ARLO au SGLEA. Transfert de l'Unité Prévention des accidents dus aux chantiers du SGLEA à ARLO.
Cadastre	32.00	32.00	0.00	
Architecture et logement	56.00	53.30	-2.70	Transfert du bureau Pôle Gare de ARLO au SGLEA. Transfert de l'Unité Prévention des accidents dus aux chantiers du SGLEA à ARLO.
Parcs et domaines	279.70	280.25	0.55	
Gérances	72.94	74.44	1.50	
Organisation et informatique	92.95	106.80	13.85	Internalisation du Centre de services.
Total Direction LEA	560.39	576.29	15.90	

4 Budget d'investissement

SPADOM :

- Crédit-cadre 2025 : Celui-ci n'a été que partiellement utilisé (830'000.-), et une grande partie de celui de 2024 reste disponible. Le suivi est effectué de manière rigoureuse et les adjudications sont en cours. Les projets devraient être lancés avant la fin de l'année, avec un taux de réalisation prévu d'environ 40%.
- Tour de Sauvabelin : Un crédit de 4 millions de francs devra être soumis au vote.

SOI :

- Stratégie 2023-2027 : Le solde non utilisé s'explique par le financement de trois postes sur cinq ans ainsi que par la refonte de la solution d'archivage et de sauvegarde, désormais facturée sous forme de licence plutôt qu'acquise.
- Crédit-cadre 2024 : La mise à jour du logiciel de gestion des accès a pris du retard, ce qui explique le solde disponible. Un projet prévu (système d'accès / badges) n'a par ailleurs pas pu être finalisé, laissant un reliquat de CHF 260'000.-.
- Projet RECOLTE : Portant sur la gestion de l'infrastructure informatique, il implique, comme le projet « Digital Workplace », des besoins en logiciels avec un impact sur le poste 316 et sur le budget de fonctionnement. Un financement pérenne d'environ 1 million par an doit être trouvé.

Gérances/ARLO :

- Les travaux d'assainissement énergétique des bâtiments du patrimoine administratif et du patrimoine financier sont conjointement gérés par le service des Gérances et ARLO.
- La planification initiale pour un certain nombre d'objets a été revue. Cela s'explique par une évolution de la stratégie (travaux parfois de moindre importance, mais plus rapidement mis en oeuvre), ainsi que par des difficultés à démarrer les travaux (charges avant la mise à l'enquête publique, et non lors de la délivrance du permis de construire).

5 Commentaires particuliers de la COFIN

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission LEA vous invite à accepter le budget 2026 de cette direction.

Les commissaires :

Samuel de Vargas (rapporteur)

Mathias Paquier

7.5 Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ)

Les commissaires soussignés ont examiné le budget 2026 en date du 7 octobre 2025.

Nous tenons à remercier M. le Directeur David Payot et Mme Julie Boly, Responsable Financière de Direction qui nous a accompagnés lors de l'ensemble des visites des services, ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des renseignements fournis :

Service	Personne	Fonction
Service de psychologie scolaire (SPS)	Julien Wisard	Responsable finances
Secrétariat général SG	Elsa Kurz	Secrétaire générale
	Pierre-Antoine Schorderet	(ancien) secrétaire général ad intérim
Service Écoles et parascolaire (SEP)	Barbara de Kerchove	Cheffe de service
	Sylvie Zaplata	Responsable finances
Service quartiers, jeunesse et familles (QJF)	Simone Horat	Chef de service
	Anne-Marie Contardo	Responsable finances
Service de la petite enfance (SPE)	Bertrand Martinelli	Chef de service
	Pascale Castellani	Adjointe au chef de service
	Isabelle Lachavanne	Responsable finances
Service Santé et prévention (SSPR)	Florence Nicollier	(ancienne) cheffe de service ad intérim
	Sarah Depallens	Cheffe de service
	Claude Simarro	Responsable finances

1. Principales évolutions budgétaires pour la Direction EJQ

1.1 Évolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	130'165'072,75	147'736'500,00	153'863'400,00	6'126'900,00	4,15%
31	79'602'934,77	83'466'700,00	87'886'400,00	4'419'700,00	5,30%
32	25,00	0,00	0,00	0,00	-
33	21'102'954,95	19'285'300,00	17'144'100,00	-2'141'200,00	-11,10%
35	1'309'848,56	1'326'100,00	1'326'100,00	0,00	0,00%
36	17'141'648,92	17'455'000,00	17'757'400,00	302'400,00	1,73%
37	24'193'544,70	22'679'600,00	24'169'400,00	1'489'800,00	6,57%
38	1'213'591,91	232'800,00	344'800,00	112'000,00	48,11%
39	14'467'259,02	14'783'400,00	14'585'900,00	-197'500,00	-1,34%
Total	289'196'880,58	306'965'400,00	317'077'500,00	10'112'100,00	3,29%

Explication des principales variations par rapport au budget

L'augmentation du groupe #30 s'explique essentiellement par la hausse du personnel liée à la thématique prioritaire de l'augmentation du nombre de places d'accueil dans les centres de vie enfantine (CVE) et dans le domaine parascolaire (APEMS). La hausse des charges concernant les biens, services et marchandises (#31) est principalement due à la nature #318 et la mise en œuvre des nouvelles places d'accueil dans les CVE et APEMS.

La diminution des coûts du groupe #33 est directement liée à la fin des amortissements concernant la rénovation des salles de gymnastique du collège de St-Roch et la quatrième étape de l'assainissement des bâtiments scolaires.

L'augmentation de la nature #37 est liée à l'adaptation de la participation de la FAJE à la masse salariale éducative et l'augmentation du taux de subventionnement qui interviendront dès août 2026. La nature #37 est à mettre en miroir avec la nature #47 ci-dessous ; l'impact sur le résultat est nul.

1.2 Évolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	1'961'382,48	2'029'600,00	2'299'000,00	269'400,00	13,27%
43	34'513'006,54	39'011'100,00	41'246'100,00	2'235'000,00	5,73%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	38'278'987,91	41'407'400,00	43'035'500,00	1'628'100,00	3,93%
46	175'824,22	130'000,00	130'000,00	0,00	0,00%
47	24'193'544,70	22'679'600,00	24'169'400,00	1'489'800,00	6,57%
48	69'841,00	0,00	0,00	0,00	-
49	3'613'025,93	3'872'800,00	3'150'100,00	-722'700,00	-18,66%
Total	102'805'612,78	109'130'500,00	114'030'100,00	4'899'600,00	4,49%

Explication des principales variations par rapport au budget

La création de nouvelles places d'accueil est la raison principale de la hausse des revenus, d'une part, au groupe #43 en raison d'une hausse du nombre de prestations facturées au-près des parents.

L'augmentation des recettes de la nature #45 est à mettre en lien avec le programme de législature et résulte d'une croissance des structures à la rentrée 2025-2026 et d'une hausse des participations étatiques (FAJE).

La nature #47 est expliquée ci-dessus au travers de la nature #37.

2. Explication des principales variations par rapport au budget - Principales évolutions budgétaires par service

2.1.1 Évolution des charges de fonctionnement service SGEJQ

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	4'560'805,22	5'700'600,00	3'399'600,00	-2'301'000,00	-40,36%
31	988'392,95	686'800,00	695'000,00	8'200,00	1,19%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	0,00	0,00	0,00	-
35	14'824,00	0,00	0,00	0,00	-
36	7'540,00	10'000,00	10'000,00	0,00	0,00%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	422'167,70	422'800,00	437'400,00	14'600,00	3,45%
Total	5'993'729,87	6'820'200,00	4'542'000,00	-2'278'200,00	-33,40%

Explication des principales variations par rapport au budget

La variation principale en termes de charges s'explique par le transfert du pool de remplacement (23,5 EPT) au service de la petite enfance (SPE), ce qui représente quasiment une baisse de moitié des charges de personnel au sein du secrétariat général.

2.1.2 Évolution des revenus de fonctionnement service SGEJQ

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	23'733,36	7'500,00	7'500,00	0,00	0,00%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	400'725,76	712'500,00	0,00	-712'500,00	-100,00%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	1'167'069,18	829'200,00	72'300,00	-756'900,00	-91,28%
Total	1'591'528,30	1'549'200,00	79'800,00	-1'469'400,00	-94,85%

Explication des principales variations par rapport au budget

Pas de commentaires particuliers.

2.1.3 Évolution des charges de fonctionnement service SPE

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	45'680'558,44	50'893'600,00	53'652'100,00	2'758'500,00	5,42%
31	41'419'690,81	43'870'300,00	47'405'900,00	3'535'600,00	8,06%
32	10,00	0,00	0,00	0,00	-
33	139'793,53	77'400,00	72'700,00	-4'700,00	-6,07%
35	729'823,35	713'000,00	713'000,00	0,00	0,00%
36	1'864'009,59	1'859'900,00	1'732'500,00	-127'400,00	-6,85%
37	24'193'544,70	22'679'600,00	24'169'400,00	1'489'800,00	6,57%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	2'225'695,00	2'355'400,00	2'265'000,00	-90'400,00	-3,84%
Total	116'253'125,42	122'449'200,00	130'010'600,00	7'561'400,00	6,18%

Explication des principales variations par rapport au budget

81 places d'ouverture annoncées dans le budget (Montchoisi 35 et agrandissement du CVE de Grancy).

La Maille II (route de Genève 52 – 61 places) ne fait pas partie de ces créations de places. L'extension se ferait dans le meilleur des cas au 01.01.2027 et les engagements de personnel au 01.12.2026. L'impact financier dans le Budget 2026 est donc marginal.

L'augmentation de la dotation en personnel éducatif pour l'encadrement des enfants représente un surcoût de 800'000 CHF (6,4 EPT dans les crèches municipales et 19.9 EPT dans le secteur privé subventionné).

L'exploitation de la future garderie de Montchoisi de « municipale » à « privé subventionnée » induit une augmentation du compte 318 (+558'000.-CHF).

La nouvelle politique tarifaire au 01.08.2026 devrait signifier une diminution des charges nettes pour le SPE de -300'000 CHF. La gestion centralisée des factures de l'accueil en milieu familial au SPE dès le 1.1.26 nécessite la création de 1.6 EPT qui est compensée par une diminution de la subvention à l'AMIFA (accueil en milieu familial) de 140'000 CHF.

2.1.4 Évolution des revenus de fonctionnement service SPE

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	36'455,01	23'300,00	0,00	-23'300,00	-100,00%
43	12'805'085,81	13'529'800,00	15'123'300,00	1'593'500,00	11,78%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	12'049'767,25	14'471'500,00	14'818'500,00	347'000,00	2,40%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
47	24'193'544,70	22'679'600,00	24'169'400,00	1'489'800,00	6,57%
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	75'464,60	47'900,00	121'200,00	73'300,00	153,03%
Total	49'160'317,37	50'752'100,00	54'232'400,00	3'480'300,00	6,86%

Explication des principales variations par rapport au budget

Pas de commentaire particulier.

2.1.5 Évolution des charges de fonctionnement service SEP

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	55'846'095,93	65'061'600,00	70'224'800,00	5'163'200,00	7,94%
31	32'874'412,15	33'560'900,00	34'394'700,00	833'800,00	2,48%
32	15,00	0,00	0,00	0,00	-
33	19'830'872,25	18'107'400,00	16'211'900,00	-1'895'500,00	-10,47%
35	417'149,17	472'100,00	472'100,00	0,00	0,00%
36	1'402'547,83	1'184'500,00	1'481'500,00	297'000,00	25,07%
38	1'013'591,91	232'800,00	344'800,00	112'000,00	48,11%
39	8'515'830,22	8'821'300,00	8'171'800,00	-649'500,00	-7,36%
Total	119'900'514,46	127'440'600,00	131'301'600,00	3'861'000,00	3,03%

Explication des principales variations par rapport au budget

Pérennisation des 247 places ouvertes à la rentrée 2025 (1-8P) et élargissement de 204 places APEMS ouvertes pendant les vacances. Le nombre de sites ouverts pendant les vacances va passer de 10 à 15 lieux.

96 places supplémentaires prévues pour la rentrée 2026 (1-6P).

Pérennisation des postes du personnel de nettoyage des bâtiments provisoires. L'objectif étant d'engager le personnel une fois les bâtiments fixes disponibles.

2.1.6 Évolution des revenus de fonctionnement service SEP

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	1'477'513,37	1'521'400,00	1'753'000,00	231'600,00	15,22%
43	18'648'148,56	22'045'300,00	22'741'000,00	695'700,00	3,16%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	15'228'613,23	15'665'200,00	17'484'200,00	1'819'000,00	11,61%
46	135'824,22	80'000,00	80'000,00	0,00	0,00%
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	631'765,65	626'400,00	655'800,00	29'400,00	4,69%
Total	36'121'865,03	39'938'300,00	42'714'000,00	2'775'700,00	6,95%

Explication des principales variations par rapport au budget

L'augmentation des revenus s'explique par la pérennisation des places mentionnées ci-dessus et leur ouverture pendant les vacances.

2.1.7 Évolution des charges de fonctionnement service SSPR

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	6'452'910,83	6'859'000,00	6'873'700,00	14'700,00	0,21%
31	402'296,78	698'800,00	689'700,00	-9'100,00	-1,30%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	55'697,79	106'000,00	107'900,00	1'900,00	1,79%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	65'356,45	120'500,00	120'500,00	0,00	0,00%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	749'110,01	733'500,00	734'600,00	1'100,00	0,15%
Total	7'725'371,86	8'517'800,00	8'526'400,00	8'600,00	0,10%

Explication des principales variations par rapport au budget

Le budget ne varie quasiment pas.

Seul détail : une partie du salaire de la cheffe de file de l'office dentaire était encore au service de santé. Désormais la moitié des charges de personnel administratif sera à l'office dentaire et l'autre moitié à l'office de santé.

2.1.8 Évolution des revenus de fonctionnement service SSPR

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	2'273'385,97	2'529'700,00	2'529'700,00	0,00	0,00%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	2'724'816,00	2'701'800,00	2'731'700,00	29'900,00	1,11%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	1'389'846,50	1'671'400,00	1'641'400,00	-30'000,00	-1,79%
Total	6'388'048,47	6'902'900,00	6'902'800,00	-100,00	0,00%

Explication des principales variations par rapport au budget

Pas de commentaires particuliers.

2.1.9 Évolution des charges de fonctionnement service SPS

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	7'981'235,61	8'072'100,00	8'239'800,00	167'700,00	2,08%
31	202'317,63	237'000,00	244'600,00	7'600,00	3,21%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	0,00	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	15'403,85	11'500,00	11'500,00	0,00	0,00%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	920'787,56	905'500,00	932'700,00	27'200,00	3,00%
Total	9'119'744,65	9'226'100,00	9'428'600,00	202'500,00	2,19%

Explication des principales variations par rapport au budget

Augmentation de 0,2 EPT (10% psychologue & 10% psychomotricien-ne), pris en charge par le canton comme à l'accoutumée.

Le budget consacré aux interprètes (37.318) augmente chaque année car le besoin est là.

2.1.10 Évolution des revenus de fonctionnement service SPS

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	60'289,32	53'800,00	55'200,00	1'400,00	2,60%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	7'352'810,44	7'428'900,00	7'569'600,00	140'700,00	1,89%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	7'413'099,76	7'482'700,00	7'624'800,00	142'100,00	1,90%

Explication des principales variations par rapport au budget

Pas de commentaires particuliers.

2.1.11 Évolution des charges de fonctionnement service QJF

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	9'643'466,72	11'149'600,00	11'473'400,00	323'800,00	2,90%
31	3'715'824,45	4'412'900,00	4'456'500,00	43'600,00	0,99%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	1'076'591,38	994'500,00	751'600,00	-242'900,00	-24,42%
35	148'052,04	141'000,00	141'000,00	0,00	0,00%
36	13'786'791,20	14'268'600,00	14'401'400,00	132'800,00	0,93%
38	200'000,00	0,00	0,00	0,00	-
39	1'633'668,53	1'544'900,00	2'044'400,00	499'500,00	32,33%
Total	30'204'394,32	32'511'500,00	33'268'300,00	756'800,00	2,33%

Explication des principales variations par rapport au budget

Un ajustement des coûts de l'énergie en augmentation (nature 31).

Le financement des annuités du personnel de la FASL est visible en 365.

L'augmentation de la nature 39 s'explique par l'ouverture de la maison de quartier des Plaines-du-Loup qui, contrairement aux autres maisons de quartier, sera gérée directement par le service.

Les auxiliaires du Bureau de détermination des revenus (BDR) seront pérennisés (1,5 EPT).

2.1.12 Évolution des revenus de fonctionnement service QJF

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	447'414,10	484'900,00	546'000,00	61'100,00	12,60%
43	702'363,52	845'000,00	789'400,00	-55'600,00	-6,58%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	522'255,23	427'500,00	431'500,00	4'000,00	0,94%
46	40'000,00	50'000,00	50'000,00	0,00	0,00%
48	69'841,00	0,00	0,00	0,00	-
49	348'880,00	697'900,00	659'400,00	-38'500,00	-5,52%
Total	2'130'753,85	2'505'300,00	2'476'300,00	-29'000,00	-1,16%

Explication des principales variations par rapport au budget

Le nombre de repas demandé à la Junior Team (49) a été revu à la baisse pour ne pas alourdir la charge de travail des apprentis et privilégier la qualité de leur formation.

3 Évolution des EPT par service

Les principales évolutions d'EPT de la Direction par rapport au budget précédent sont les suivants :

Service	B2025	B2026	Evolution	Explication
Secrétariat général EJQ	47.60	23.85	-23.75	Transfert pool de remplacement à SPE
Service Quartiers, Jeunesse et Famille (SQJF)	77.29	81.20	3.91	-
Psychologie scolaire	55.55	56.25	0.70	-
Santé et Prévention	47.83	47.83	0.00	-
Ecoles et du parascolaire	612.18	631.79	19.61	Création de places d'APEMS
Petite enfance	475.52	495.69	20.17	Création de places d'accueil de jour
Total Direction EJQ	1'315.96	1'336.61	20.65	

4 Budget d'investissement

Commentaires des sous-commissaires par rapport à l'avancement des projets et leurs roadmaps ainsi que les montants prévus :

En 2026, plusieurs projets de rénovation des établissements scolaires sont prévus ou se poursuivent, à différents stades :

- La Sallaz est lancé et suit son cours
- Béthusy : le jury statue fin octobre 2025 sur les projets d'agrandissement (gymnastique, parascolaire, bibliothèque)
- Le crédit d'études de Pierrefleur
- L'APEMS de Beau-Rivage (CPO)
- Collège de Grand-Vennes
- Nouvel assainissement du Belvédère (50 millions)

5 Commentaires particuliers de la COFIN

Pas de remarques ou vœux en particulier.

Les commissaires :

Ilias Panchard (rapporteur)

Yvan Salzmann

7.6 Finances et mobilité (FIM)

Les commissaires soussigné-e-s ont examiné le budget 2026 en date du 9 octobre 2024.

Nous tenons à remercier Mme la Directrice Florence Germond ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des renseignements fournis

Service	Personne	Fonction
Service des Finances (SFIN)	M. Louis-Marie Le Bot	Chef de Service
	M. Ludovic Courouge	Adjoint du Chef de service
	Mme Noémie Richerataux	Adjointe responsable CAF
	Mme Anja Borgeaud	Responsable financière de direction
Secrétariat général FIM (SGFIM)	Mme Valentina Andreoli	Cheffe de Service
Service mobilité et aménagements des espaces publics (MAP)	Mme Cindy Mendicino	Adjoint du Chef de service
	M. Nicolas Deig	Responsable financier et qualité
Service de la propreté urbaine (PUR)	M. Stéphane Beaudinot	Chef de Service
	Mme Maya Müller	Économiste
Service achat et logistique Ville (SALV)	M. Luc Perraux	Chef de service
	M. Philippe Martin	Adjoint au Chef de Service
	M. Benoît Agrain	Contrôleur de gestion
Service du personnel (SPEL)	Mme Vesna Stanimirovic	Cheffe de Service
	Mme Catherine Crevoisier	Adjointe à la Cheffe de service

1. Principales évolutions budgétaires pour la Direction

1.1 Evolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	86'521'579,57	82'092'500,00	78'141'900,00	-3'950'600,00	-4,81%
31	35'821'252,06	35'311'400,00	34'412'000,00	-899'400,00	-2,55%
32	43'366'355,63	47'640'000,00	46'940'000,00	-700'000,00	-1,47%
33	40'209'815,56	32'741'900,00	33'058'200,00	316'300,00	0,97%
35	2'781'134,60	2'704'500,00	2'910'000,00	205'500,00	7,60%
36	10'450'993,13	10'605'000,00	10'615'000,00	10'000,00	0,09%
38	162'000,00	162'000,00	162'000,00	0,00	0,00%
39	24'656'614,67	24'124'800,00	15'473'700,00	-8'651'100,00	-35,86%
Total	243'969'745,22	235'382'100,00	221'712'800,00	-13'669'300,00	-5,81%

Explication des principales variations par rapport au budget

Les principales variations des charges de fonctionnement pour 2026 s'expliquent par plusieurs facteurs.

Au sein du groupe 30, qui regroupe les charges liées au personnel (salaires, prévoyance, assurances), l'écart résulte de l'adaptation du correctif de la masse salariale, de l'évolution de l'indexation des salaires, ainsi que de l'application de la politique salariale de la Ville dans les différents services de la Direction.

L'indexation anticipée pour 2026 impacte le budget à hauteur de CHF 7,4 millions, dont CHF 0,4 million pour les entités subventionnées. Ainsi, l'indexation 2026 s'ajoute à celles de 2025 et des années antérieures, déjà incluses dans les charges salariales.

L'augmentation estimée de la dette prévue pour 2026, qui atteindrait CHF 3 milliards selon les estimations du service des finances, n'entraînerait pas d'augmentation de la charge d'intérêt. En effet, cette hausse concerne principalement la partie court terme des dettes, où les taux sont actuellement plus bas. Toutefois, ce choix comporte un risque, à savoir si les taux d'intérêt à court terme devaient augmenter, notamment si la Banque nationale suisse devait agir pour contenir l'inflation.

La charge d'intérêt reste élevée pour les finances de la Ville, avec un montant global de CHF 46,9 millions, en baisse par rapport au budget 2025 (CHF 47,6 millions).

Au niveau du groupe 30, l'écart s'explique également par le transfert de la gestion de l'Unité à la société TRIDEL SA (Service PUR).

Pour le groupe 39, la variation est principalement liée à l'annulation de la facturation interne à MAP, conformément à la nouvelle péréquation¹, pour les tâches de police dédiées aux routes.

¹ certaines facturations internes n'ont plus d'utilité du fait de la disparition du questionnaire thématique (liée à la nouvelle péréquation)

1.2 Evolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	611'505'398,14	603'800'000,00	622'800'000,00	19'000'000,00	3,15%
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	61'586'177,17	48'870'100,00	50'452'400,00	1'582'300,00	3,24%
43	51'912'576,76	48'890'000,00	44'535'500,00	-4'354'500,00	-8,91%
44	10'094'383,85	10'000'000,00	5'500'000,00	-4'500'000,00	-45,00%
45	22'341'509,16	1'037'000,00	1'289'000,00	252'000,00	24,30%
46	158'600,00	200'000,00	0,00	-200'000,00	-100,00%
48	8'884'698,69	4'735'300,00	3'735'100,00	-1'000'200,00	-21,12%
49	42'582'634,85	42'291'700,00	41'084'200,00	-1'207'500,00	-2,86%
Total	809'065'978,62	759'824'100,00	769'396'200,00	9'572'100,00	1,26%

Explication des principales variations par rapport au budget :

Les principales variations des revenus de fonctionnement concernent le service des finances, avec une amélioration des recettes fiscales de l'ordre de CHF 19,0 millions. Les recettes fiscales ont été adaptées au niveau des comptes 2024.

La baisse de revenus du groupe 43 s'explique principalement par le transfert de la gestion de l'Unité à la société TRIDEL SA.

Les revenus inférieurs du groupe 44 résultent de la diminution de l'impôt sur les gains immobiliers (-4,5 millions), en lien avec la mesure cantonale dite « Contribution de solidarité envers l'État ».

Pour le groupe 48, la diminution s'explique par des prélèvements moindres, établis sur le résultat projeté, au sein du Fonds de réserve destiné à la valorisation des déchets.

2. Explication des principales variations par rapport au budget - Principales évolutions budgétaires par service

2.1.1 Evolution des charges de fonctionnement service SGFIM

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	2'243'188,21	2'317'400,00	2'392'500,00	75'100,00	3,24%
31	76'280,61	89'600,00	79'600,00	-10'000,00	-11,16%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	851'820,18	695'000,00	695'000,00	0,00	0,00%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	10'360'000,00	10'510'000,00	10'520'000,00	10'000,00	0,10%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	1'174'629,21	1'270'800,00	1'338'300,00	67'500,00	5,31%
Total	14'705'918,21	14'882'800,00	15'025'400,00	142'600,00	0,96%

Explication des principales variations par rapport au budget

L'augmentation des coûts salariaux du groupe 30 s'explique par la création d'un poste de responsable des systèmes d'information de direction (RSCID), dont la mission est d'accompagner le service dans la gestion des projets informatiques majeurs, tels que le nouvel ERP RH et une application dédiée au PML. Cette évolution vise à améliorer l'efficacité de l'implémentation des projets informatiques, qui étaient auparavant gérés directement par les services.

Une mise à jour des imputations internes des loyers a également été réalisée, afin de mieux refléter l'utilisation réelle des locaux.

2.1.2 Evolution des revenus de fonctionnement service SGFIM

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	0,00	0,00	0,00	0,00	-
43	482'342,96	268'900,00	256'000,00	-12'900,00	-4,80%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	1'010,60	0,00	0,00	0,00	-
Total	483'353,56	268'900,00	256'000,00	-12'900,00	-4,80%

Explication des principales variations par rapport au budget

La diminution de revenu de CHF 12'900 provient du transfert de la comptabilité de la société « Parkings-Relais lausannois SA » vers le SMUN (CHF 20k) compensé partiellement par les jetons de présence.

Les jetons de présence ont augmenté en lien avec l'augmentation des séances des conseils de fondation pour les sociétés « Parkings-Relais lausannois SA » et les « TL ».

2.1.3 Evolution des charges de fonctionnement service des finances

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	7'225'930,20	7'703'900,00	7'915'800,00	211'900,00	2,75%
31	2'917'879,36	-2'743'200,00	-2'844'100,00	-100'900,00	3,68%
32	43'366'355,63	47'640'000,00	46'940'000,00	-700'000,00	-1,47%
33	19'926'367,17	11'832'800,00	10'870'000,00	-962'800,00	-8,14%
35	2'674'075,59	2'600'000,00	2'800'000,00	200'000,00	7,69%
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	2'376'612,49	2'162'600,00	1'596'900,00	-565'700,00	-26,16%
Total	78'487'220,44	69'196'100,00	67'278'600,00	-1'917'500,00	-2,77%

Explication des principales variations par rapport au budget

Les charges du service des finances restent maîtrisées dans le budget 2026. Les principales variations par rapport à 2025 s'expliquent ainsi :

- Groupe 30 : la hausse est principalement due à la politique salariale de la Ville (annuités et indexation).
- Groupe 32 : on observe une diminution des charges d'intérêts, liée à la structure de la dette.

Un tableau récapitulatif est présenté ci-dessous :

En M CHF	Budget 2025	Budget 2026	Variation Budget 25-26
Intérêt à CT	11.0	10.2	-0.8
Intérêt à LT	36.6	36.7	+0.1
TOTAL	47.6	46.9	-0.7

Le coût total des intérêts pour la Ville est ainsi budgété à 46,9 M CHF.

Bien que les taux d'intérêt du marché aient commencé à baisser en 2024 (assouplissement de la BNS), les taux moyens supportés par la Ville restent stables :

	Budget 2025	Budget 2026
Taux moyen CT	1.9%	1.6%
Taux moyen LT	1.5%	1.5%

Concernant l'endettement, la hausse annuelle s'explique par une insuffisance d'autofinancement, et à un niveau d'investissements nets élevé (247,5 M CHF), ce qui génère une insuffisance de financement théorique de 199 M CHF.

Il s'agit d'hypothèses prudentes : historiquement, l'autofinancement réel s'est souvent révélé meilleur qu'attendu. L'estimation retient un taux de réalisation des investissements de 75%.

Tableau de la dette (en M CHF) :

	Comptes 2024	Estimé 2025	Estimé 2026*
Dette à CT	480.8	438.9	575.9
Dette à LT	2327.7	2427.7	2'427.7
TOTAL	2808.5	2'866.6	3'003.6

**tenant compte de 75% des investissements nets prévus au budget 2026 (247.5 mios)*

Même si la charge d'intérêts reste stable à court terme, la dette totale bancaire continue d'augmenter et atteint un niveau élevé (CHF 3 milliards) à cela faut rajouter les divers engagements de la ville (voir ci-dessous). Il est à noter que l'endettement net est budgété à 2 267 M CHF en 2026. Ce niveau se rapproche du plafond d'endettement fixé à 2,4 Md CHF, ce qui limite fortement la marge de manœuvre pour de nouveaux projets.

Cette situation expose la Ville à un risque en cas de remontée des taux d'intérêt : une hausse brutale alourdirait rapidement la charge financière et réduirait la capacité d'investissement. Par ailleurs, le maintien d'un déficit budgétaire structurel, année après année, reporte une partie du financement des investissements sur les générations futures, ce qui pose la question de l'équité intergénérationnelle et de la soutenabilité à long terme.

Dans ce contexte, il est essentiel de renforcer la discipline budgétaire, de prioriser les investissements et de poursuivre les efforts d'autofinancement, afin de préserver la stabilité financière de la Ville et de ne pas compromettre la capacité d'action des générations à venir.

Ci-dessous, voici un tableau récapitulatif de la dette brute et nette :

Calcul dette brute / dette nette

	en millions de CHF	Estimation	
		2025	Estimation*
	2024	2025	2026
Dettes à court terme	480,8	438,9	575,9
+ Emprunts à moyen et long termes	2'327,7	2'427,7	2'427,7
= Sous-total dette bancaire	2'808,5	2'866,6	3'003,6
+ Engagements courants	194,8	194,8	194,8
+ Engagements envers des propres établissements et fonds	118,1	118,1	118,1
= Dette brute	3'121,4	3'179,5	3'316,5
+ Passifs transitoires	127,4	127,4	127,4
- Disponibilités	1,9	1,9	1,9
- Débiteurs et comptes courants	343,5	343,5	343,5
- Placement du patrimoine financier	750,7	750,7	750,7
- Actifs transitoires	80,6	80,6	80,6
= Endettement net	2'072,1	2'130,2	2'267,2

* estimation prudente tenant compte de 75% des investissements prévus au budget

2.1.4 Evolution des revenus de fonctionnement service des finances

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	611'505'398,14	603'800'000,00	622'800'000,00	19'000'000,00	3,15%
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	36'207'889,00	21'498'100,00	21'901'500,00	403'400,00	1,88%
43	5'501'969,29	5'740'000,00	5'864'600,00	124'600,00	2,17%
44	10'094'383,85	10'000'000,00	5'500'000,00	-4'500'000,00	-45,00%
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	7'559'026,00	0,00	0,00	0,00	-
49	37'676'685,09	36'957'400,00	37'325'300,00	367'900,00	1,00%
Total	708'545'351,37	677'995'500,00	693'391'400,00	15'395'900,00	2,27%

Explication des principales variations par rapport au budget

A titre liminaire, les revenus de la ville apurés hors prélèvements progressent de +0,3 % (+7,4 M CHF) par rapport au budget 2025.

En ce qui concerne le service des finances, l'amélioration des recettes fiscales provient des impôts sur le revenu des personnes physiques (+12,9 M CHF) et des impôts sur le bénéfice des personnes morales (+5,5 M CHF). En sens inverse, le report de charges cantonal se traduit notamment par une réduction de la rétrocession de l'impôt sur les gains immobiliers estimée à -4,5 M CHF (intégrée au budget 2026). Ces éléments expliquent l'évolution nette des revenus pour l'exercice.

2.1.5 Evolution des charges de fonctionnement service du personnel

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	8'659'822,20	931'800,00	2'043'900,00	1'112'100,00	119,35%
31	2'193'640,71	2'496'200,00	2'444'400,00	-51'800,00	-2,08%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	152,67	0,00	0,00	0,00	-
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	566'901,45	561'900,00	573'800,00	11'900,00	2,12%
Total	11'420'517,03	3'989'900,00	5'062'100,00	1'072'200,00	26,87%

Explication des principales variations par rapport au budget

La hausse des charges s'explique principalement par l'indexation salariale et les ajustements liés à la politique du personnel (annuités, charges sociales).

Le correctif de la masse salariale est imputé sur le budget du SPEL pour l'ensemble de la Ville. En réel, il est visible dans chaque service.

Ce correctif est de 7,4 M au budget 2026, il était de 8,6 M au budget 2025.

2.1.6 Evolution des revenus de fonctionnement service du personnel

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	105,00	0,00	0,00	0,00	-
43	1'061'764,79	1'095'900,00	1'092'500,00	-3'400,00	-0,31%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	1'235'570,24	1'251'900,00	1'160'600,00	-91'300,00	-7,29%
Total	2'297'440,03	2'347'800,00	2'253'100,00	-94'700,00	-4,03%

Explication des principales variations par rapport au budget

Le transfert des collaborateurs de la Ville à Tridel SA explique la perte de la refacturation des services du SPEL refacturé à PUR car Tridel SA était une entité PUR.

2.1.7 Evolution des charges de fonctionnement service de la mobilité et des aménagements des espaces publics

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	17'651'023,94	19'403'600,00	20'041'500,00	637'900,00	3,29%
31	6'788'559,25	7'893'400,00	7'428'900,00	-464'500,00	-5,88%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	13'294'958,47	12'750'600,00	13'550'800,00	800'200,00	6,28%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	72'496,00	95'000,00	95'000,00	0,00	0,00%
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	18'373'059,31	18'682'500,00	10'661'100,00	-8'021'400,00	-42,94%
Total	56'180'096,97	58'825'100,00	51'777'300,00	-7'047'800,00	-11,98%

Explication des principales variations par rapport au budget

Concernant le groupe 30, il y a une augmentation de 3 EPT (entièrement compensés): une personne a été engagée pour la mise en service des vélos-box, la création d'un poste de chef de projet gestion de chantier pour appuyer les services SIL et Eau, et un chef de section accessibilité et exploitation pour garantir la mobilité et la régulation des feux.

Concernant le groupe 31, la diminution des charges s'explique notamment par l'abandon de la facturation interne à hauteur de CHF 535'000 du SALV à MAP concerne l'entretien des véhicules lourds, en lien avec les péréquations. Par ailleurs, le nombre d'horodateurs a été adapté, ce qui entraîne une baisse de CHF 80'000 des charges. L'augmentation des paiements électroniques diminue la fréquence de passage des tournées de collecte.

La diminution des charges dans le groupe 39 s'explique notamment par la suppression de l'imputation interne de la Police, refacturée à hauteur de CHF 7,7 millions, est liée au changement de système de péréquation, au groupe accident et à la régularisation du trafic routier.

2.1.8 Evolution des revenus de fonctionnement service de la mobilité et des aménagements des espaces publics

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	24'166'412,13	26'223'700,00	26'275'700,00	52'000,00	0,20%
43	5'366'281,49	1'700'800,00	2'280'800,00	580'000,00	34,10%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	12'361'106,00	0,00	0,00	0,00	-
46	158'600,00	200'000,00	0,00	-200'000,00	-100,00%
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	643'203,41	761'500,00	761'500,00	0,00	0,00%
Total	42'695'603,03	28'886'000,00	29'318'000,00	432'000,00	1,50%

Explication des principales variations par rapport au budget

Le projet du tram touche à sa fin, une nouvelle convention avec les TL entraîne une baisse de CHF 340'000 au groupe 43, et deux amortissements sont pris en compte par le plan climat (CHF 895'000).

En 2026, aucune route cantonale n'entre dans le budget. Le tram devrait être mis en exploitation à l'automne 2026.

2.1.9 Evolution des charges de fonctionnement service Propreté urbaine

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	38'016'076,12	38'280'200,00	33'080'600,00	-5'199'600,00	-13,58%
31	16'430'767,36	17'587'200,00	17'546'900,00	-40'300,00	-0,23%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	4'304'917,97	5'191'200,00	5'425'200,00	234'000,00	4,51%
35	107'059,01	104'500,00	110'000,00	5'500,00	5,26%
36	18'497,13	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	1'121'964,22	1'148'800,00	1'044'200,00	-104'600,00	-9,11%
Total	59'999'281,81	62'311'900,00	57'206'900,00	-5'105'000,00	-8,19%

Explication des principales variations par rapport au budget

Le transfert à TRIDEL entraîne une baisse de CHF 6 millions des charges, compensée par une augmentation de CHF 1 million des charges dans le service.

La masse salariale évolue de CHF 616'000 en raison des annuités salariales et la création de 3 EPT compensée par d'autres services. Elle découle d'une charge de travail accrue à cause de l'usage non conforme du domaine public (notamment autour de la Riponne et de la rue de Genève 85), ainsi que la création d'un EPT pour renforcer des effectifs aux Plaines-du-Loup (PPA 1).

Une autre partie de l'augmentation des charges est due à une hausse des amortissements au CID (groupe 33) pour un montant de CHF 415'000.

Le groupe 314 connaît une augmentation des charges liées à l'entretien des WC publics, en lien avec le vandalisme et la déprédation (CHF 72'000).

2.1.10 Evolution des revenus de fonctionnement service Propreté urbaine

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	55'952,17	119'000,00	125'500,00	6'500,00	5,46%
43	31'182'351,87	30'663'900,00	25'491'300,00	-5'172'600,00	-16,87%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	9'980'403,16	1'037'000,00	1'289'000,00	252'000,00	24,30%
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	1'325'672,69	4'735'300,00	3'735'100,00	-1'000'200,00	-21,12%
49	1'032'584,15	910'900,00	1'299'800,00	388'900,00	42,69%
Total	43'576'964,04	37'466'100,00	31'940'700,00	-5'525'400,00	-14,75%

Explication des principales variations par rapport au budget

Le PDP (Propreté du domaine public) enregistre une légère augmentation des revenus, notamment la vente de prestations de nettoyage à des privés (CHF 27'000).

Le CID 422 bénéficie de CHF 622'000 de taxes, en lien avec l'augmentation des m³ ECA, notamment aux Plaines-du-Loup.

2.1.11 Evolution des charges de fonctionnement service Achats et logistique Ville

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	12'725'538,90	13'455'600,00	12'667'600,00	-788'000,00	-5,86%
31	7'414'124,77	9'988'200,00	9'756'300,00	-231'900,00	-2,32%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	1'831'599,10	2'272'300,00	2'517'200,00	244'900,00	10,78%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	162'000,00	162'000,00	162'000,00	0,00	0,00%
39	1'043'447,99	298'200,00	259'400,00	-38'800,00	-13,01%
Total	23'176'710,76	26'176'300,00	25'362'500,00	-813'800,00	-3,11%

Explication des principales variations par rapport au budget

La gestion des refuges de Sauvabelin est transférée à SPADOM (1,6 EPT), tandis que la gestion des places de parc PML (plan de mobilité pour les collaborateurs, 1'000 places) est reprise dès janvier 2026 (0,8 EPT).

Cinq EPT ont pu être libérés et transférés à d'autres services de la Ville, grâce à l'électrification des véhicules et à l'optimisation des missions. Le service a été pourvoyeur d'EPT car un travail d'efficience dans les processus, nous pouvons observer l'impact de CHF – 788'000 dans le groupe 30.

Une vidangeuse et un camion électrique, utilisés pour le service hivernal et la livraison de bancs, seront amortis à partir de 2026, ce qui augmente les charges de CHF 250'000 (groupe 33).

2.1.12 Evolution des revenus de fonctionnement service Achats et logistique Ville

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	1'155'818,87	1'029'300,00	2'149'700,00	1'120'400,00	108,85%
43	8'317'866,36	9'420'500,00	9'550'300,00	129'800,00	1,38%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	0,00	0,00	0,00	0,00	-
49	1'993'581,36	2'410'000,00	537'000,00	-1'873'000,00	-77,72%
Total	11'467'266,59	12'859'800,00	12'237'000,00	-622'800,00	-4,84%

Explication des principales variations par rapport au budget

La baisse des revenus au niveau du compte 49, de la gestion du refuge Sauvabelin (CHF 100'000) et l'arrêt de la facturation à MAP et SPADOM (CHF 500'000) sont liés au calcul de la péréquation, désormais basé sur le nombre d'habitants versus les charges.

3 Evolution des EPT par service

Les principales évolutions d'EPT de la Direction par rapport au budget précédent sont les suivants :

Service	B2025	B2026	Evolution	Explication
Secrétariat général FIM	16.40	17.25	0.85	Diminution de 0.15 EPT du poste de sous-chef-fe comptable au profit d'un poste pour la Cellule ARC, (Direction CD). Création d'un poste au service Achat & Logistique
Finances	52.90	52.90	0.00	–
Personnel	59.08	58.08	-1.00	Inactivation du poste d'opérateur-trice-s de saisie (CDD) Inactivation du poste suite à la création temporaire d'un poste de Responsable rémunération Transfert du SALV pour la création d'un poste de chef-fe de projet SIRH compensée par la suppression du poste
Mobilité et des aménagement des espaces publics	140.50	143.50	3.00	Création d'un poste de chargé-e de missions stationnement de 1 ept, compensée par la suppression du poste du service Achat & Logistique i Création d'un poste de chef projet en gestion de chantier, compensée par les revenus supplémentaires du service Patrimoine, Direction SIL & du service de l'Eau, Création d'un poste de cf. secteur. Acces. & Exploitation de 1 ept, compensée par un poste au service Achat & Logistique Ville.
Propreté urbaine	342.50	298.50	-44.00	Transfert des employés de Tridel SA
Achats et logistique Ville	108.23	102.43	-5.80	Suppression du poste d'ouvrier/ère aide-conducteur Suppression du poste de peintre Transfert de missions du SPADOM, Direction LEA, dans le cadre du projet Synergies Synergies Diminution de 1 EPT du poste d'assistant-e administratif-ve Suppression du poste de chargé-e de missions de 1 ept dès le 01.06.2025, afin de compenser la création du poste 00009096, rattaché au plan des postes du secrétariat général.
Total Direction FIM	719.60	672.65	-46.95	

La grande majorité de la diminution des EPT dans le service FIM est en lien avec le transfert des employés dans TRIDEL SA, comme expliqué en préambule.

4 Budget d'investissement

Le plan d'investissements 2026–2029 de la Direction Finances et Mobilité (FIM) prévoit un volume soutenu, avec des projets majeurs tels que : interfaces M3 (6,3 M CHF), BHNS PP9 av. d'Echallens (16,7 M CHF), crédits-cadres voirie/canalisation (20,7 M CHF sur 2027–2028), ou encore le changement ERP RH (6,0 M CHF). Certains projets, comme la rénovation du CID « centre d'incinération des déchets » (22,5 M CHF), sont entièrement financés par des recettes.

Plusieurs investissements bénéficient de subventions ou de fonds dédiés, limitant l'impact net sur les finances communales. Néanmoins, la concentration des dépenses (43,8 M CHF net en 2026, puis 20,1 M CHF en 2027) appelle à une vigilance accrue sur la dette et la capacité d'autofinancement.

5 Commentaires particuliers de la COFIN

Vœux / remarques

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission FIM vous invite à accepter/refuser le budget 2026 de cette direction.

Les commissaires :

Paulraj Kanthia (rapporteur)

Marlyse Audergon

7.7 Services industriels (SIL)

Les commissaires soussigné-e-s ont examiné le budget 2026 en date des 8 et 22 octobre 2025.

Nous tenons à remercier M. le Directeur Xavier Company ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des renseignements fournis :

Service	Personne	Fonction
Service partagés	Florent Pichon	Chef de service
	Bertrand Pillard	Responsable division Finances & Controlling
Service commercial	Blaise Cottier	Chef de service

1. Principales évolutions budgétaires pour la Direction

A titre introductif, les sous-commissaires relèvent que le budget 2026 des SIL est impacté par la décision du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne du printemps 2025 relative au fond de différence de couverture. Cette nouvelle méthode de comptabilisation a un impact sur le résultat du gaz et donc sur le fond pour la transition énergétique qui est principalement doté par le résultat du gaz.

Du côté de l'électricité, l'amélioration du résultat est liée à la fin de la rétrocession des CHF 34 millions (période 2022-2025). Cela étant, le résultat sur l'électricité est tout de même marqué par une révision légale qui introduit un nouveau calcul du bénéfice autorisé par l'Elcom. La règle des CHF 60.-/client est abolie et dorénavant, le calcul du bénéfice comprendra tous les coûts imputables y compris ceux de l'administration et l'application d'un taux de rémunération "WACC" sur le Fonds de roulement.

Le budget de l'année 2026 présente un bénéfice global de CHF 36'828'400 après allocations et prélèvements dans les divers fonds de réserve et péréquation, soit un bénéfice en progression de 8.6% par rapport au budget 2025.

Nature	3P	Description 3P	Réel 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B26 vs B25
Recettes	422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	94'177	23'900	23'900	-
	423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	553'671	550'000	550'000	-
	424	Gains comptables sur les placements du patrimoine financier	431'311	265'000	260'000	-5'000
	425	Revenus des prêts et participations du patrimoine administratif	143'650	-	-	-
	427	Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine administratif	1'207'961	2'646'300	475'600	-2'170'700
	431	Emoluments	49'926	65'000	65'000	-
	434	Taxes de raccordement et d'utilisation	103'144	107'000	102'300	-4'700
	435	Ventes et prestations de service	504'618'583	458'262'100	427'786'500	-30'475'600
	436	Remboursements de tiers	2'131'301	1'529'100	1'525'700	-3'400
	438	Prest. facturées aux crédits d'investis.	12'257'284	22'026'900	23'122'200	1'095'300
	439	Autres recettes	10'096'812	12'312'100	8'106'400	-4'205'700
	451	Participations et remboursements du canton	246'369	180'000	173'000	-7'000
	465	Subventions	397'123	116'000	278'000	162'000
	480	Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement	46'185'880	51'915'600	28'589'300	-23'326'300
	481	Prélèvements sur les financements spéciaux	17'127'599	25'526'900	22'471'200	-3'055'700
Total Recettes			595'644'789	575'525'900	513'529'100	-61'996'800
Charges	301	Personnel administratif et d'exploitation	-59'560'807	-66'719'000	-70'422'700	-3'703'700
	303	Assurances sociales	-5'396'221	-6'083'400	-6'364'800	-281'400
	304	Caisses de pensions et de prévoyance	-7'977'144	-9'000'700	-9'451'300	-450'600
	305	Assurances accidents et maladie	-226'764	-259'600	-258'500	1'100
	306	Indemnisation et remboursement de frais (autorités et personnel) - Forfait	-208'179	-279'900	-343'900	-64'000
	309	Autres charges des autorités et du personnel	-775'805	-1'324'800	-1'276'500	48'300
	310	Imprimés et fournitures de bureau	-506'461	-630'800	-649'200	-18'400
	311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	-4'173'223	-6'021'800	-6'016'100	5'700
	312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	-285'920'473	-209'023'900	-154'740'900	54'283'000
	313	Autres fournitures et marchandises	-168'189	-236'000	-228'700	7'300
	314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	-6'750'834	-8'740'300	-8'988'900	-248'600
	315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	-1'853'094	-2'946'400	-2'802'000	144'400
	316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	-13'598'775	-13'949'200	-15'274'500	-1'325'300
	317	Réceptions, manifestations et notes de frais - Effectif	-230'033	-468'600	-449'200	19'400
	318	Honoraires et prestations de services	-37'115'685	-46'890'200	-45'374'200	1'516'000
	319	Impôts, taxes, cotisation et frais divers	-43'431'308	-51'131'800	-42'069'100	9'062'700
	330	Amortissements du patrimoine financier	-4'881'515	-3'205'500	-3'960'100	-754'600
	331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	-45'387'073	-35'021'900	-50'985'000	-15'963'100
	332	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif	-219'322	-20'310'000	-	20'310'000
	380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	-25'904'452	-35'871'600	-17'256'200	18'615'400
	381	Attributions aux financements spéciaux	-7'490'538	-11'556'600	-27'362'900	-15'806'300
	390	Imputations internes	-12'078'798	-11'950'000	-12'426'000	-476'000
Total Charges			-563'854'692	-541'622'000	-476'700'700	64'921'300
Total général			31'790'097	33'903'900	36'828'400	2'924'500

1.1 Evolution des charges de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	74'144'920,32	83'667'400,00	88'117'700,00	4'450'300,00	5,32%
31	393'748'074,75	340'039'000,00	276'592'800,00	-63'446'200,00	-18,66%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	50'487'909,92	58'537'400,00	54'945'100,00	-3'592'300,00	-6,14%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	33'394'989,66	47'428'200,00	44'619'100,00	-2'809'100,00	-5,92%
39	12'078'797,59	11'950'000,00	12'426'000,00	476'000,00	3,98%
Total	563'854'692,24	541'622'000,00	476'700'700,00	-64'921'300,00	-11,99%

Explication des principales variations par rapport au budget

La hausse du groupe #30 s'explique principalement par des nouveaux engagements prévus pour le domaine du chauffage à distance (8,8 EPT).

La baisse du groupe #31 est à mettre en relation avec la baisse des achats d'énergie destinés à la revente des SIL CHF 65.4 millions.

La baisse du groupe #33 s'explique principalement par divers projets au sein de la division Patrimoine (axes forts, compteurs SMART, etc.).

La baisse des attributions aux fonds et aux financements spéciaux #38 est due aux fonds règlementés des SIL : il s'agit d'attributions selon les règlements en vigueur et résultat 2026 projetés des SIL.

1.2 Evolution des revenus de fonctionnement

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	2'430'768,91	3'485'200,00	1'309'500,00	-2'175'700,00	-62,43%
43	529'257'049,82	494'302'200,00	460'708'100,00	-33'594'100,00	-6,80%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	246'369,33	180'000,00	173'000,00	-7'000,00	-3,89%
46	397'122,52	116'000,00	278'000,00	162'000,00	139,66%
48	63'313'478,74	77'442'500,00	51'060'500,00	-26'382'000,00	-34,07%
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	595'644'789,32	575'525'900,00	513'529'100,00	-61'996'800,00	-10,77%

Explication des principales variations par rapport au budget

Le groupe #42 baisse sous l'effet d'une modification de comptabilisation des produits exceptionnels du patrimoine administratif (division Patrimoine, chantiers des Axes Forts pour le Tramway).

La diminution des revenus enregistrée dans le groupe #43 est essentiellement imputable à : une baisse dans l'estimation des volumes (clients marchés électricité et clients régulés C&D) et des tarifs (clients marché électricité, distributeurs aval gaz). Le budget 2026 inclut également une réduction des revenus prévisionnels dans le domaine photovoltaïque.

La diminution des prélèvements aux fonds et aux financements spéciaux #48 est due aux fonds règlementés des SIL : il s'agit d'attributions selon règlements en vigueur, des résultat 2026 projetés des SIL ainsi que des corrections techniques du résultat.

2. Explication des principales variations par rapport au budget - Principales évolutions budgétaires par service

2.1.1 Evolution des charges de fonctionnement service Secrétariat général SIL

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	6'289'945,05	7'234'900,00	6'822'700,00	-412'200,00	-5,70%
31	8'268'045,24	10'203'900,00	10'208'100,00	4'200,00	0,04%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	1'609'982,48	1'671'400,00	1'837'600,00	166'200,00	9,94%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	4'498'444,45	6'500'000,00	4'700'000,00	-1'800'000,00	-27,69%
39	666'718,11	681'600,00	726'700,00	45'100,00	6,62%
Total	21'333'135,33	26'291'800,00	24'295'100,00	-1'996'700,00	-7,59%

Explication des principales variations par rapport au budget

Au groupe #30, la baisse des coûts de personnel (301-305) résulte principalement d'un transfert des effectifs du bureau de la coordination des projets vers le service des Services Partagés.

Au niveau des attributions aux fonds, groupe #38 (380-381), nous retrouvons le reclassement et la baisse de l'attribution du remboursement de la taxe CO₂.

2.1.2 Evolution des revenus de fonctionnement service Secrétariat général SIL

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	228'657,12	23'900,00	23'900,00	0,00	0,00%
43	22'257'445,26	24'331'200,00	23'327'100,00	-1'004'100,00	-4,13%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	246'369,33	180'000,00	173'000,00	-7'000,00	-3,89%
46	371'896,89	116'000,00	278'000,00	162'000,00	139,66%
48	565'521,53	2'901'600,00	2'329'300,00	-572'300,00	-19,72%
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	23'669'890,13	27'552'700,00	26'131'300,00	-1'421'400,00	-5,16%

Explication des principales variations par rapport au budget

La principale différence entre le budget 2026 et celui de 2025 concerne la rubrique autres recettes au groupe #43 (439) qui intègre notamment les prévisions de remboursement de la taxe CO₂, revues à la baisse pour 2026 (cf. chapitre ci-dessus). Cette variation reste toutefois neutre sur le résultat, puisque le montant de la restitution de la taxe est entièrement affecté au fonds CO₂ (groupe #38).

Au groupe #46, la différence résulte d'une augmentation des subventions perçues par le programme Equiwatt et une participation de la Ville aux illuminations des Noël

Au groupe #48, on note une évolution entre réel 2024 et budget 25 et 26 lié au prélèvement sur le fonds éclairage public. Au réel, le prélèvement est toujours plus faible qu'au budget en raison de la saisie des heures non réalisées au niveau budgétaire.

2.1.3 Evolution des charges de fonctionnement service Services partagés

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	8'792'620,76	10'015'000,00	10'707'200,00	692'200,00	6,91%
31	18'131'843,81	23'469'100,00	25'643'500,00	2'174'400,00	9,26%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	2'846'825,04	913'600,00	1'508'800,00	595'200,00	65,15%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	0,00	0,00	0,00	-
39	108'356,05	103'900,00	156'600,00	52'700,00	50,72%
Total	29'879'645,66	34'501'600,00	38'016'100,00	3'514'500,00	10,19%

Explication des principales variations par rapport au budget

Au groupe #30, la hausse des frais de personnels prévisionnels (301-305) s'explique par le transfert des effectifs du bureau de la coordination des projets (PMO) rattaché précédemment au service du secrétariat générale.

S'agissant de l'entretien des bâtiments, au groupe #31 (314), une hausse notable des dépenses est attendue, en raison de l'adoption du concept d'économie d'énergie "Equiwatt" pour les bâtiments de la Ville de Lausanne. Les économies de consommation générées devraient toutefois compenser ces coûts à moyen terme position 316 concerne les dépenses informatiques. Elle s'explique, d'une part, par les besoins accrus liés au déploiement des plateformes de données dans le cadre du développement du "smart metering" (compteurs intelligents) et, d'autre part, par le renforcement indispensable de la cybersécurité, dont les exigences croissantes entraînent des coûts significatifs.

Au groupe #33, on note une augmentation des amortissements en 2026 suite à l'activation de divers projets informatiques en 2025.

Quant au groupe #39, la différence résulte d'une augmentation du nombre de projets d'investissement informatiques et donc une augmentation des intérêts y relatifs

2.1.4 Evolution des revenus de fonctionnement service Services partagés

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	673'960,05	602'000,00	602'000,00	0,00	0,00%
43	1'269'040,13	1'611'300,00	1'395'100,00	-216'200,00	-13,42%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	22'923,17	0,00	21'700,00	21'700,00	N/A
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	1'965'923,35	2'213'300,00	2'018'800,00	-194'500,00	-8,79%

Explication des principales variations par rapport au budget

Au groupe #43, la diminution du montant prévisionnel lié à la main-d'œuvre activée sur les préavis d'investissement (438) résulte principalement de l'évolution de la planification des projets informatiques, soit qu'il est prévu que les collaborateurs travaillent moins d'heures en 2026 sur des projets d'investissement qu'au budget 2025.

2.1.5 Evolution des charges de fonctionnement service Commercial

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	13'216'560,68	14'478'100,00	15'175'200,00	697'100,00	4,81%
31	302'403'598,72	225'399'600,00	168'677'200,00	-56'722'400,00	-25,17%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	234'970,25	627'100,00	650'900,00	23'800,00	3,80%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	0,00	22'850'000,00	28'172'600,00	5'322'600,00	23,29%
39	15'338'348,08	50'000,00	75'200,00	25'200,00	50,40%
Total	331'193'477,73	263'404'800,00	212'751'100,00	-50'653'700,00	-19,23%

Explication des principales variations par rapport au budget

Au groupe #30, l'augmentation est liée à la hausse des frais de personnel prévisionnels (301-305) en lien avec le chauffage à distance.

Au groupe #31, la diminution est due à la baisse conjoncturelle des prix d'approvisionnement en électricité et en gaz, ainsi que du recul attendu des volumes commercialisés. On observe également une réduction des coûts budgétés pour les prestations de services (318), consécutive à la révision à la baisse des objectifs liés à l'activité de fourniture et d'installation de panneaux photovoltaïques.

Enfin, la hausse nette des attributions aux fonds au groupe #38 (380-381) est principalement imputable à la commercialisation du gaz. Puisque les mouvements sur les fonds de différence de couverture ne sont plus comptabilisés au niveau de la commercialisation du gaz, le bénéfice avant attribution au fonds pour la transition énergétique est plus élevé.

Au groupe #39, la différence résulte d'une augmentation des intérêts liés au microgrid des Plaines-du-Loup.

2.1.6 Evolution des revenus de fonctionnement service Commercial

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	310'490,72	265'000,00	260'000,00	-5'000,00	-1,89%
43	326'140'360,44	264'594'400,00	238'712'800,00	-25'881'600,00	-9,78%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	31'671'596,08	27'901'900,00	11'353'800,00	-16'548'100,00	-59,31%
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	358'122'447,24	292'761'300,00	250'326'600,00	-42'434'700,00	-14,49%

Explication des principales variations par rapport au budget

Au groupe #43, la diminution des recettes prévisionnelles entre les budgets 2026 et 2025 s'explique principalement par la baisse des ventes d'énergie (435).

Au groupe #48, la diminution se justifie par la réduction des prélèvements sur les fonds (480).

2.1.7 Evolution des charges de fonctionnement service Patrimoine

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	16'681'902,24	17'845'900,00	20'711'500,00	2'865'600,00	16,06%
31	40'203'433,17	48'676'200,00	39'427'000,00	-9'249'200,00	-19,00%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	44'312'662,20	52'387'800,00	48'835'100,00	-3'552'700,00	-6,78%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	10'540'037,35	15'198'200,00	11'256'500,00	-3'941'700,00	-25,94%
39	10'993'740,17	10'768'900,00	10'923'700,00	154'800,00	1,44%
Total	122'731'775,13	144'877'000,00	131'153'800,00	-13'723'200,00	-9,47%

Explication des principales variations par rapport au budget

Au groupe #30, l'augmentation des charges de personnel et liée aux besoins du chauffage à distance.

S'agissant du groupe #31, la différence est principalement liée à la compensation des investissements de Lavey par le fonds RER en diminution par rapport à 2025 et à une diminution des coûts GRD du 125KV pour le réseau électrique.

Au groupe #38, la variation de la position 380 s'explique par des ajustements sur des fonds de différences de couverture, résultant de la politique tarifaire de l'électricité.

2.1.8 Evolution des revenus de fonctionnement service Patrimoine

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	1'087'145,42	2'385'300,00	214'600,00	-2'170'700,00	-91,00%
43	169'134'458,24	192'461'200,00	187'794'300,00	-4'666'900,00	-2,42%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	12'000,00	0,00	0,00	0,00	-
48	30'100'224,57	43'903'300,00	35'580'900,00	-8'322'400,00	-18,96%
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	200'333'828,23	238'749'800,00	223'589'800,00	-15'160'000,00	-6,35%

Explication des principales variations par rapport au budget

Au groupe #42, on note une modification de comptabilisation des produits exceptionnels du patrimoine administratif (chantiers des Axes Forts pour le Tramway).

Au groupe #43, la diminution des revenus provenant de la distribution d'électricité (435) s'accompagne également d'une baisse des recettes liée à la réduction des volumes distribués de gaz et de chauffage à distance.

Au groupe #48, on note une diminution des prélèvements sur le fonds de transition énergétique (480), destinée à compenser les investissements prévisionnels relatifs au chauffage à distance.

2.1.9 Evolution des charges de fonctionnement service Production et solutions énergétiques

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	7'543'094,53	8'378'200,00	8'625'200,00	247'000,00	2,95%
31	9'578'546,06	12'753'500,00	12'962'100,00	208'600,00	1,64%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	1'264'807,66	2'680'900,00	1'883'400,00	-797'500,00	-29,75%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	3'018'159,78	2'880'000,00	490'000,00	-2'390'000,00	-82,99%
39	302'214,76	339'400,00	539'100,00	199'700,00	58,84%
Total	21'706'822,79	27'032'000,00	24'499'800,00	-2'532'200,00	-9,37%

Explication des principales variations par rapport au budget

Au groupe #30, et comme pour la plupart des services techniques, l'augmentation des dépenses de personnel (301-305) correspond aux besoins liés au plan climat en particulier pour le chauffage à distance.

Au groupe #31, on observe par ailleurs une légère hausse des coûts de maintenance des activités de "contracting" (315), compensée par une progression parallèle des revenus (435).

Au groupe #33, la forte baisse des amortissements du patrimoine administratif (331) découle du changement de traitement comptable concernant les bornes de recharge pour véhicules électriques de la ville de Lausanne : désormais, seuls les amortissements annuels sont couverts par le fonds CO₂, contrairement à la pratique antérieure qui permettait la compensation de l'ensemble des dépenses.

Aux groupes #38, la différence résulte d'une suppression du budget lié à l'attribution des 2.4MCHF pour la contribution à la production de chaleur.

Quant au groupe #39, il s'agit d'une hausse des intérêts pour les projets de contracting thermique.

2.1.10 Evolution des revenus de fonctionnement service Production et solutions énergétiques

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	51'748,20	59'000,00	59'000,00	0,00	0,00%
43	7'442'875,31	9'387'400,00	7'482'800,00	-1'904'600,00	-20,29%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	13'225,63	0,00	0,00	0,00	-
48	976'136,56	2'505'200,00	1'766'300,00	-738'900,00	-29,49%
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	8'483'985,70	11'951'600,00	9'308'100,00	-2'643'500,00	-22,12%

Explication des principales variations par rapport au budget

Au groupe #43, la non-reconduction de la contribution du plan climat (439) entraîne une baisse des recettes prévisionnelles par rapport à 2025 (CHF 2,4 millions).

Au groupe #48, concernant les prélèvements sur les fonds, on note une diminution qui résulte d'un changement de méthode comptable relatif aux amortissements des bornes de recharge pour véhicules électriques de la ville de Lausanne (cf. chapitre ci-dessus).

2.1.11 Evolution des charges de fonctionnement service Réseaux

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
30	21'620'797,06	25'715'300,00	26'075'900,00	360'600,00	1,40%
31	15'162'607,75	19'536'700,00	19'674'900,00	138'200,00	0,71%
32	0,00	0,00	0,00	0,00	-
33	218'662,29	256'600,00	229'300,00	-27'300,00	-10,64%
35	0,00	0,00	0,00	0,00	-
36	0,00	0,00	0,00	0,00	-
38	7'768,50	0,00	0,00	0,00	-
39	0,00	6'200,00	4'700,00	-1'500,00	-24,19%
Total	37'009'835,60	45'514'800,00	45'984'800,00	470'000,00	1,03%

Explication des principales variations par rapport au budget

Au groupe #33, la différence résulte de la fin des amortissements pour des appareils de mesure et l'aménagement de fourgon

Au groupe #39, il s'agit d'une baisse des frais de financement pour le logiciel de supervision contrôle et acquisition de données du réseau électrique.

2.1.12 Evolution des revenus de fonctionnement service Réseaux

En CHF	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Ecart en CHF	Ecart en %
40	0,00	0,00	0,00	0,00	-
41	0,00	0,00	0,00	0,00	-
42	78'767,40	150'000,00	150'000,00	0,00	0,00%
43	3'012'870,44	1'916'700,00	1'996'000,00	79'300,00	4,14%
44	0,00	0,00	0,00	0,00	-
45	0,00	0,00	0,00	0,00	-
46	0,00	0,00	0,00	0,00	-
48	-22'923,17	230'500,00	8'500,00	-222'000,00	-96,31%
49	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	3'068'714,67	2'297'200,00	2'154'500,00	-142'700,00	-6,21%

Explication des principales variations par rapport au budget

Au groupe #48, l'ajustement budgétaire unique au budget 2025 n'a pas eu lieu en 2026.

3. Evolution des EPT par service

Les principales évolutions d'EPT de la Direction par rapport au budget précédent sont les suivantes :

Service	B2025	B2026	Evolution	Explication
Patrimoine	137.38	146.18	8.80	
Réseaux	201.35	207.35	6.00	
Productions et solutions énergétiques	59.20	65.10	5.90	
Commercial	105.45	109.95	4.50	
Services partagés	62.23	67.08	4.85	
Secrétariat général	44.80	42.10	-2.70	
Total Direction SIL	610.40	637.75	27.35	

La hausse des EPT est due principalement au développement du Chauffage à distance (+20.1 EPT) et touche les services Commercial, Patrimoine, PSE et Réseau. Il y a également 3.7 EPT qui passe du Secrétariat SIL au Service partagé.

4. Budget d'investissement

Pas de commentaire.

5. Commentaires particuliers de la COFIN

Lors de leurs visites, une attention particulière a été portée sur les activités multimédias des SIL.

En effet, les résultats liés à cette activité enregistrent une perte de CHF 1'381'893 (après prélèvement de CHF 1'311'100 sur les fonds de réserve).

	Commercialisation		TOTAL		
	Budget 2025	Budget 2026	Réel 2024	Budget 2025	Budget 2026
Recettes	11'117'000	9'149'000	14'505'786	11'117'000	9'149'000
Ventes internes	-	-	-	-	-
Mouvements sur les FDC	-	-	-	-	-
Revenus de l'année	11'117'000	9'149'000	14'505'786	11'117'000	9'149'000
Coûts directs	-8'228'000	-7'813'000	-9'650'678	-8'228'000	-7'813'000
Coûts ventilés	-4'687'743	-4'989'193	-5'602'965	-4'687'743	-4'989'193
Achats internes	-	-	-472'752	-	-
Ajustements "costing"	400'000	955'200	-	400'000	955'200
EBITDA	-1'398'743	-2'697'993	-1'220'610	-1'398'743	-2'697'993
Amortissements	10'000	5'000	3'593	10'000	5'000
Intérêts	-	-	-	-	-
Résultat opérationnel	-1'388'743	-2'692'993	-1'217'016	-1'388'743	-2'692'993
Mouvements sur fonds	-	1'311'100	-	-	1'311'100
Résultat final	-1'388'743	-1'381'893	-1'217'016	-1'388'743	-1'381'893

Cette perte est en grande partie due à l'érosion de la clientèle qui se poursuit (on passe de 20'929 clients en juin 2023 à 16'326 clients en juin 2025).

Par ailleurs, une partie des mesures d'économies d'échelles qui devaient être mises en œuvre grâce à la création de Netplus n'ont pas encore porté leurs fruits (notamment en matière de centralisation des services de support).

A l'interne des SIL, les mesures d'ores et déjà mises en place (réduction des horaires d'ouverture des « shops » à chauderon et à la place de l'Europe ainsi que du support technique) permettront une économie supplémentaire d'env. CHF 264'000.-.

Pour le reste, des discussions sont en cours avec Netplus et les partenaires dans le but de mettre en œuvre des économies d'échelles.

Les commissaires :

Mathilde Maillard (rapporteuse)

Carolina Carvalho

8 Amendements soumis à la COFIN

1. Culture et développement urbain

Amendement 1

Les verts - Soutien à la presse lausannoise

Renforcement du montant dévolu au soutien à la presse couvrant l'actualité lausannoise.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
10	SMUN	318	2'372'300	100'000	2'472'300
Total			2'372'300		2'472'300

Total d'augmentation des charges: 100'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 6 | Non : 9 | Abstention : -

Amendement 2

EàG – Garantir la desserte de la ligne TL n°41 toute l'année

Financer la desserte de cette ligne toute l'année, y compris durant les vacances scolaires et les fériés.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
10	SMUN	351	230'600'000	1'900'000	232'500'000
Total			230'600'000		232'500'000

Total d'augmentation des charges: 1'900'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 9 | Abstention : 4

Amendement 3

EàG – Fin des privilèges du CIO et amélioration de la politique d'aide aux personnes en situation de handicap

Retirer toutes les formes d'aides et de subventions qu'elle accorde au CIO (charges de loyer, d'entretien, subventions directes et indirectes, etc.) et réattribuer l'entièreté de ces montants sous forme d'une subvention à Swiss Paralympic.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
10	SMUN	365	1'123'200	-	1'123'200
Total			1'123'200		1'123'200

Total d'augmentation des charges (Service SMUN): 637'400 CHF

Total de diminution des charges (Service SMUN): 637'400 CHF

Augmentation du déficit: 0 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 8 | Abstention : 5

Amendement 4**EàG – Aide alimentaire**

La Ville a mis sur pied un système de bons pour soutenir les commerces lausannois pendant la période du Covid. Cet amendement demande la reprise et la poursuite de cette politique.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
11	SG-CD	310	12'600	500'000	512'600
11	SG-CD	366	-	4'500'000	4'500'000
Total			12'600		5'012'600

Total d'augmentation des charges: 5'000'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 9 | Abstention : 4

Amendement 5**Les verts - Coopération internationale**

Augmentation du montant versé à des organisations humanitaires actives sur les crises actuelles.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
11	SG-CD	365	9'578'800	100'000	9'678'800
Total			9'578'800		9'678'800

Total d'augmentation des charges: 100'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 6 | Non : 8 | Abstention : 1

Amendement 6**EàG - Augmenter la contribution de Lausanne à la coopération internationale**

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
11	SG-CD	365	9'578'800	500'000	10'078'800
Total			9'578'800		10'078'800

Total d'augmentation des charges: 500'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 8 | Abstention : 4

Amendement 7**PLR – Supprimer la nouvelle part de subvention accordée aux Jumeaux, hors loyer**

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
12	CULT	365	54'699'500	- 92'200	54'607'300
Total			54'699'500		54'607'300

Total de diminution des charges: 92'200 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 4 | Non : 9 | Abstention : 2

Amendement 8

EàG – Augmenter la subvention de l'école de Musique de Lausanne

Entretien et améliorer les bâtiments actuels afin d'assurer un environnement d'apprentissage adéquat et des conditions de travail conformes aux normes. Le montant demandé se base sur un inventaire initial des interventions prioritaires à réaliser rapidement.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
12	CULT	365	54'699'500	150'000	54'849'500
Total			54'699'500		54'849'500

Total d'augmentation des charges : 150'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 9 | Abstention : 4

Amendement 9

EàG – Augmenter les subventions pour une culture inclusive et accessible

Augmenter les subventions des lieux subventionnés par la Ville afin d'engager un EPT supplémentaire dans chaque institution culturelle.
Augmentation de 20% des subventions casuelles.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
12	CULT	365	54'699'500	2'504'300	57'203'800
Total			54'699'500	2'504'300	57'203'800

Total d'augmentation des charges : 2'504'300 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 11 | Abstention : 2

Amendement 10

Les verts – Office des permis de construire

Renforcer les dispositifs actuels sur le suivi des pollutions environnementales (air, eau, sol) + 1 ETP.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
14	URB	301	5'340'300	88'200	5'428'500
14	URB	303	488'700	10'800	499'500
14	URB	304	750'700	21'000	771'700
Total			6'579'700		6'699'700

Total d'augmentation des charges: 120'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 6 | Non : 9 | Abstention : -

2. Sécurité et économie

Amendement 11

EàG - Financer la création de 5 EPT d'observateurs-trices indépendant-e-s

Financer la création de cinq nouveaux postes, chargés d'observer les pratiques des agent-e-s dans l'exercice de leur fonction, principalement dans les postes et à l'hôtel de police de Lausanne, mais également sur le terrain. Attribuer ces cinq postes à l'Observatoire de la sécurité et des discriminations, avec une rémunération équivalente à celle d'inspecteurs-trices du travail.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
16	SGSE	301	4'916'100	441'000	5'357'100
16	SGSE	303	458'700	54'000	512'700
16	SGSE	304	672'700	105'000	777'700
Total			6'047'500		6'647'500

Total d'augmentation des charges: 600'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par:

Oui : 4 | Non : 9 | Abstention : 2

Amendement 12

Les verts - Police de proximité

Augmentation d'un tiers (17 ETP) de l'effectif de la police de proximité ("Division proximité, partenariats et multiculturalité").

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
17	CP	301	79'289'800	1'499'400	80'789'200
17	CP	303	7'157'600	183'600	7'341'200
17	CP	304	11'464'800	357'000	11'821'800
Total			97'912'200		99'952'200

Total d'augmentation des charges: 2'040'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 5 | Non : 8 | Abstention : 2

Amendement 13

UDC – Police judiciaire

Renforcer les inspecteurs de police judiciaire +3 ETP.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
17	CP	301	79'289'800	264'600	79'554'400
17	CP	303	7'157'600	32'400	7'190'000
17	CP	304	11'464'800	63'000	11'527'800
Total			97'912'200		98'272'200

Total d'augmentation des charges: 360'000 CHF

Au vote, la COFIN a accepté cet amendement par :

Oui : 6 | Non : 5 | Abstention : 4

Amendement 14**EàG – Création d'une instance indépendante pour le traitement de plaintes à l'encontre des agent-e-s de police**

Réattribuer tous les financements liés à la Commission de déontologie (postes, locaux, traitement des dossiers, etc.) de la Police lausannoise, vers le financement d'une instance indépendante pour le traitement des plaintes à l'encontre de policiers-ères lausannois-e-s.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
17	CP	301	79'289'800	- 333'100	78'956'700
17	CP	303	7'157'600	- 29'700	7'127'900
17	CP	304	11'464'800	- 52'700	11'412'100
17	CP	305	451'900	- 2'000	449'900
17	CP	318	1'646'600	- 50'000	1'596'600
17	CP	331	2'234'800	- 96'000	2'138'800
17	CP	390	4'900'900	- 1'400	4'899'500
10	SMUN	301	10'413'400	333'100	10'746'500
10	SMUN	303	1'024'500	29'700	1'054'200
10	SMUN	304	1'315'500	52'700	1'368'200
10	SMUN	305	27'200	2'000	29'200
10	SMUN	318	2'372'300	50'000	2'422'300
10	SMUN	331	118'700	96'000	214'700
10	SMUN	390	2'018'700	1'400	2'020'100
Total			124'436'700	-	124'436'700

Total de diminution des charges (Service CP): 564'900 CHF

Total d'augmentation des charges (Service SMUN): 564'900 CHF

Augmentation du déficit: 0 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 4 | Non : 8 | Abstention : 3

Amendement 15**EàG – Police judiciaire**

Renforcer la lutte contre les réseaux de drogue par un transfert de postes venant des postes police non-pourvus au Budget vers les effectifs de la police judiciaire +2 EPT.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
17	CP	301	79'289'800	-	79'289'800
17	CP	303	7'157'600	-	7'157'600
17	CP	304	11'464'800	-	11'464'800
Total			97'912'200		97'912'200

Total d'augmentation des charges (Service CP): 240'000 CHF

Total de diminution des charges (Service CP): 240'000 CHF

Augmentation du déficit: 0 CHF

Au vote, la COFIN a accepté cet amendement par :

Oui : 6 | Non : 4 | Abstention : 5

Amendement 16**EàG – Réaffecter des EPTs (notamment ceux non-pourvus) de La Police pour les remplacer par des travailleurs-euses sociales indépendant de La Police**

Réaffecter l'entier des postes créés depuis 2022 dans le Corps de police vers la création de postes de travailleurs-euses sociaux-ales.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
17	CP	301	79'289'800	- 617'400	78'672'400
17	CP	303	7'157'600	- 75'600	7'082'000
17	CP	304	11'464'800	- 147'000	11'317'800
51	SQJF	301	9'395'700	617'400	10'013'100
51	SQJF	303	843'600	75'600	919'200
51	SQJF	304	1'080'200	147'000	1'227'200
Total			109'231'700		109'231'700

Total de diminution des charges (Service CP - 7 ETP): 840'000 CHF

Total d'augmentation des charges (Service EJQ – 7 ETP): 840'000 CHF

Augmentation du déficit: 0 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 8 | Abstention : 3

Amendement 17**EàG – Renforcer le contrôle du respect de la LCR : achat de deux pistolets-radars supplémentaires**

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
17	CP	311	2'025'900	80'000	2'105'900
17	CP	437	- 26'000'000	- 1'100'000	- 27'100'000
17	CP	301	79'289'800	176'400	79'466'200
17	CP	303	7'157'600	21'600	7'179'200
17	CP	304	11'464'800	42'000	11'506'800
Total			73'938'100		73'158'100

Total d'augmentation des charges: 320'000 CHF

Total d'augmentation des revenus: 1'100'000 CHF

Augmentation du résultat : 780'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par:

Oui : 6 | Non : 7 | Abstention : 1

Amendement 18**EàG – Création d'un fond de soutien aux victimes de violences policières**

Financer l'alimentation d'un fond visant à apporter un soutien aux victimes de mauvaises pratiques policières et à leurs familles.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
17	CP	366	-	100'000	100'000
Total			-		100'000

Total d'augmentation des charges: 100'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par:

Oui : 5 | Non : 10 | Abstention : -

Amendement 19**EàG – Amendement moins de place pour les SUV, plus de moyens pour le climat !**

Augmentation des revenus du stationnement et des amendes, par la multiplication par quatre des tarifs de stationnement et d'infractions pour les véhicules SUV (définition par leur poids) et la réattribution des moyens ainsi perçus au Fonds climat.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
17	CP	437	- 26'000'000	- 5'500'000	- 31'500'000
17	CP	380	-	5'500'000	5'500'000
41	MAP	427	- 26'275'700	- 26'275'700	- 52'551'400
41	MAP	380	-	26'275'700	26'275'700
Total			- 52'275'700	-	52'275'700

Total d'augmentation des revenus: 31'775'700 CHF

Total d'augmentation des charges: 31'775'700 CHF

Augmentation du déficit : 0 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 9 | Abstention : 4

3. Sport et cohésion sociale**Amendement 20****EàG – Une inspection du travail au service des travailleurs·euses**

Augmenter de 1 EPT les postes attribués à l'inspection du travail.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
25	ST	301	17'056'000	88'200	17'144'200
25	ST	303	1'527'800	10'800	1'538'600
25	ST	304	2'380'100	21'000	2'401'100
Total			20'963'900		21'083'900

Total d'augmentation des charges: 120'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 10 | Abstention : 2

Amendement 21**EàG - Création d'une subvention pour l'association Rainbow Spot**

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
50	SISP	365	12'929'300	22'800	12'952'100
Total			12'929'300		12'952'100

Total d'augmentation des charges: 22'800 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 10 | Abstention : 2

Amendement 22**Les verts – Soutien à l'hébergement d'urgence**

Renforcer le soutien aux structures associatives actives dans l'hébergement d'urgence qui font de l'accueil en journée.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
50	SISP	365	12'929'300	50'000	12'979'300
Total			12'929'300		12'979'300

Total d'augmentation des charges: 50'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 6 | Non : 9 | Abstention : -

Amendement 23**Les verts – Hébergement d'urgence pour personnes toxicodépendantes**

Un hébergement d'urgence de 50 places dédié spécifiquement aux personnes toxicodépendantes.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
50	SISP	365	12'929'300	2'880'000	15'809'300
Total			12'929'300		15'809'300

Total d'augmentation des charges: 2'880'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 6 | Non : 9 | Abstention : -

Amendement 24 Retiré**PLR – Hébergement d'urgence**

Supprimer la nouvelle part de subvention accordée à l'hébergement d'urgence, hors éventuelle fond provenant de tiers (augmentation de la subvention de 2025 à 2026).

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
50	SISP	365	12'929'300	-	12'929'300
Total			12'929'300		12'929'300

Le service confirme qu'il n'y a pas d'augmentation dans le budget 2026 concernant l'hébergement d'urgence

Total d'augmentation des charges : 0 CHF

Au vote, la COFIN a accepté/refusé cet amendement par :

Oui : X | Non : X | Abstention : X

Amendement 25

UDC – Suppression du local d'injection de la Riponne, respectivement baisse de la subvention correspondante ; en parallèle augmentation de 50% de celle octroyée à la fondation ABS pour le local du Vallon

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
50	SISP	365	12'929'300	- 1'140'000	11'789'300
Total			12'929'300		11'789'300

Total de diminution des charges: 1'140'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 1 | Non : 12 | Abstention : 2

Amendement 26

UDC – Diminution de 50% des subventions aux prestations dites « à bas seuil » (hébergements d'urgence, Point d'eau, etc.) y compris celles fournies directement par la Ville

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
50	SISP	365	12'929'300	- 3'992'800	8'936'500
50	SISP	301	8'680'100	- 782'180	7'897'920
50	SISP	303	789'100	- 95'800	693'300
50	SISP	304	1'140'200	- 186'220	953'980
Total			23'538'700		18'481'700

Total de diminution des charges: 5'057'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 1 | Non : 11 | Abstention : 3

Amendement 27**EàG - Augmentation de la subvention à la Soupe populaire**

Renforcer l'action de cette prestation d'urgence en finançant deux repas de midi supplémentaires.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
50	SISP	365	12'929'300	200'000	13'129'300
Total			12'929'300		13'129'300

Total d'augmentation des charges: 200'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 5 | Non : 9 | Abstention : 1

Amendement 28**EàG - Financer l'ouverture de places d'accueil supplémentaires pour l'hébergement d'urgence bas seuil à Lausanne**

Financer l'ouverture de 50 places d'accueil annualisées supplémentaires.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
50	SISP	365	12'929'300	1'440'000	14'369'300
Total			12'929'300		14'369'300

Total d'augmentation des charges: 1'440'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 9 | Abstention : 4

Amendement 29**EàG – Augmenter les moyens pour l'encadrement socio-sanitaire autour de l'antenne de l'ECS à la Riponne**

Doubler le budget alloué à l'encadrement socio-sanitaire autour de l'ECS de la Riponne.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
50	SISP	365	12'929'300	1'075'000	14'004'300
Total			12'929'300		14'004'300

Total d'augmentation des charges: 1'075'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 9 | Abstention : 4

Amendement 30**EàG – Hébergement d'urgence pour personnes consommatrices**

Création d'un hébergement d'urgence de 25 places annexe à l'Espace de consommation sécurisé, ouvert 24h/24, destiné à offrir un lieu de repos, d'abri et d'accompagnement social, sans condition d'abstinence.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
50	SISP	365	12'929'300	5'760'000	18'689'300
Total			12'929'300		18'689'300

Total d'augmentation des charges: 5'760'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 9 | Abstention : 4

Amendement 31**EàG - La gratuité ciblée des transports publics pour protéger le climat ! (tous les habitantes et habitants)**

Développement d'un dispositif de quasi-gratuité des TP à Lausanne. La ville subventionnerait les abonnements de tous les habitantes et habitants pour que ceux-ci reviennent à 40 CHF par personne.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
50	SISP	366	7'440'000	76'000'000	83'440'000
Total			7'440'000		83'440'000

Total d'augmentation des charges: 76'000'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 13 | Abstention : -

Amendement 32**EàG - La gratuité ciblée des transports publics pour protéger le climat ! (bénéficiaires du subsidie pour l'assurance maladie)**

Extension du dispositif de gratuité ciblée des transports publics à tous les bénéficiaires lausannois du subsidie pour l'assurance maladie.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
50	SISP	366	7'440'000	24'000'000	31'440'000
Total			7'440'000		31'440'000

Total d'augmentation des charges: 24'000'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 11 | Abstention : 2

Amendement 33**EàG – Création d'un fonds de soutien communal pour les résident·e·s exclu·e·s des dispositifs AI**

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
50	SISP	366	7'440'000	2'100'000	9'540'000
Total			7'440'000		9'540'000

Total d'augmentation des charges: 2'100'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 11 | Abstention : 2

4. Logement, Environnement et Architecture**Amendement 34****Les verts – Bureau climat et durabilité**

Renforcer les dispositifs actuels de coordination relatifs aux dioxines +1 ETP.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
27	SGLEA	301	4'027'500	88'200	4'115'700
27	SGLEA	303	361'100	10'800	371'900
27	SGLEA	304	566'200	21'000	587'200
Total			4'954'800		5'074'800

Total d'augmentation des charges: 120'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 4 | Non : 9 | Abstention : 2

Amendement 35**EàG – Des logements abordables**

Classer les loyers de tout logement (parmi les 1'441 logements gérés par le Service des gérances) qui dépasserait les limites de loyers fixé par la LPPPL pour les logements à loyers abordable à un niveau qui respecte cette limite, de sorte que tous les logements gérés par le Service des gérances soient des Logement d'utilité publique (LUP) au terme de la LPPPL.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
29	GER	427	- 12'975'500	1'729'200	- 11'246'300
Total			- 12'975'500		- 11'246'300

Total diminution des revenus: 1'729'200 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 13 | Abstention : -

Amendement 36**EàG – Garanties de loyer aux locataires sans épargne**

Constitution d'un fonds de 10 millions afin de proposer des prêts sans intérêt aux personnes qui n'ont pas l'épargne nécessaire pour verser la garantie de loyer au moment de la signature d'un contrat de bail.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
29	GER	366	-	10'000'000	10'000'000
Total			-		10'000'000

Total d'augmentation des charges: 10'000'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 12 | Abstention : 1

Amendement 37**EàG – Passer à la vitesse supérieure en matière d'assainissement énergétique du patrimoine immobilier appartenant à la ville**

Création d'un fonds d'assainissement énergétique dans le budget ordinaire permettant l'assainissement d'environ 10 bâtiments supplémentaires par année.

Engagement de 3 EPT supplémentaires pour coordonner ce fonds.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
30	ARLO	301	6'848'500	262'800	7'111'300
30	ARLO	303	616'500	34'200	650'700
30	ARLO	304	980'400	63'000	1'043'400
39	SFIN	380	-	40'000'000	40'000'000
Total			8'445'400		48'805'400

Total d'augmentation des charges: 40'360'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 12 | Abstention : 1

5. Enfance, Jeunesse et Quartiers

Amendement 38

EàG - Taux d'encadrement dans l'accueil préscolaire

Afin de garantir un taux d'encadrement suffisant pour les enfants ainsi que des conditions de travail de qualité pour le personnel en vue de combattre la pénurie actuelle, le taux d'encadrement doit être d'au moins un-e éducateur/éducatrice pour 7 enfants dans les catégories *trotteurs* et *moyens*.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
34	SPE	301	43'725'000	10'774'800	54'499'800
34	SPE	303	3'881'200	1'402'200	5'283'400
34	SPE	304	5'571'000	2'583'000	8'154'000
34	SPE	313	1'699'600	1'513'000	3'212'600
34	SPE	316	5'309'500	2'081'000	7'390'500
34	SPE	318	36'671'800	567'700	37'239'500
Total			96'858'100		115'779'800

Total d'augmentation des charges: 18'921'700 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 12 | Abstention : 1

Amendement 39**EàG - Un enfant = une place en crèche (34 – Service de la petite enfance)**

Créer 100 places de plus que ce que propose la Municipalité dans le budget 2026.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
34	SPE	301	43'725'000	906'700	44'631'700
34	SPE	303	3'881'200	- 21'400	3'859'800
34	SPE	304	5'571'000	462'300	6'033'300
34	SPE	305	124'800	8'300	133'100
34	SPE	306	81'100	100	81'200
34	SPE	309	226'300	30'800	257'100
34	SPE	310	72'500	1'000	73'500
34	SPE	311	515'700	172'100	687'800
34	SPE	312	498'700	44'100	542'800
34	SPE	313	1'699'600	60'700	1'760'300
34	SPE	314	2'480'600	686'000	3'166'600
34	SPE	315	21'400	1'700	23'100
34	SPE	316	5'309'500	457'700	5'767'200
34	SPE	317	53'400	3'300	56'700
34	SPE	318	36'671'800	1'251'100	37'922'900
34	SPE	330	42'900	400	43'300
34	SPE	331	29'800	4'100	33'900
34	SPE	351	713'000	2'600	715'600
34	SPE	365	1'732'500	- 26'600	1'705'900
34	SPE	390	2'265'000	134'000	2'399'000
34	SPE	435	- 12'239'400	- 1'170'100	- 13'409'500
34	SPE	439	- 2'497'200	60'100	- 2'437'100
34	SPE	451	- 14'818'500	- 1'253'700	- 16'072'200
34	SPE	490	- 121'200	- 3'000	- 124'200
Total			76'039'500		77'851'800

Total d'augmentation des charges: CHF 4'287'100

Total d'augmentation des revenus: CHF 2'474'800

Augmentation du déficit : 1'812'300 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 13 | Abstention : -

Amendement 40

EàG – création de 40 places d'accueil de la petite enfance destinées aux familles précarisées

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
34	SPE	318	36'671'800	1'644'000	38'315'800
Total			36'671'800		38'315'800

Total d'augmentation des charges: 1'644'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 12 | Abstention : 1

Amendement 41**Les verts - Places additionnelles dans l'accueil parascolaire**

Ouverture de 150 places supplémentaires dans l'accueil midi du parascolaire (places ouvertes pendant la pause de midi).

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
35	SEP	300	90'000		90'000
35	SEP	301	56'962'400	1'496'500	58'458'900
35	SEP	303	5'118'700	135'300	5'254'000
35	SEP	304	6'975'500	224'500	7'200'000
35	SEP	305	162'200	4'100	166'300
35	SEP	306	54'000		54'000
35	SEP	307	29'700		29'700
35	SEP	308	52'700		52'700
35	SEP	309	779'600	2'400	782'000
35	SEP	310	172'400	1'000	173'400
35	SEP	311	1'438'100	7'400	1'445'500
35	SEP	312	5'339'200	11'600	5'350'800
35	SEP	313	1'457'000	3'400	1'460'400
35	SEP	314	8'209'400	9'800	8'219'200
35	SEP	315	146'200	100	146'300
35	SEP	316	5'586'000	42'600	5'628'600
35	SEP	317	430'800	100	430'900
35	SEP	318	11'035'900	50'000	11'085'900
35	SEP	319	579'700	5'200	584'900
35	SEP	330	190'200		190'200
35	SEP	331	16'021'700		16'021'700
35	SEP	351	93'500		93'500
35	SEP	352	378'600		378'600
35	SEP	365	1'435'000		1'435'000
35	SEP	366	46'500		46'500
35	SEP	380	344'800		344'800
35	SEP	390	8'171'800		8'171'800
35	SEP	427	- 1'753'000		- 1'753'000
35	SEP	435	- 15'868'200	- 498'500	- 16'366'700
35	SEP	436	- 631'700		- 631'700
35	SEP	439	- 6'241'100		- 6'241'100
35	SEP	451	- 16'710'100	- 539'400	- 17'249'500
35	SEP	452	- 774'100		- 774'100
35	SEP	465	- 80'000		- 80'000
35	SEP	490	- 655'800		- 655'800
Total			88'587'600		89'543'700

Total d'augmentation des charges: 956'100 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 6 | Non : 8 | Abstention : 1

Amendement 42**EàG - Taux d'encadrement dans l'accueil parascolaire**

Garantir un taux d'encadrement suffisant pour les enfants ainsi que des conditions de travail de qualité pour le personnel, en assurant un taux d'encadrement d'au moins un-e éducateur/éducatrice pour 10 enfants en âge de scolarité.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
35	SEP	301	56'962'400	3'649'500	60'611'900
35	SEP	303	5'118'700	330'700	5'449'400
35	SEP	304	6'975'500	433'600	7'409'100
35	SEP	305	162'200	10'500	172'700
Total			69'218'800		73'643'100

Total d'augmentation des charges: 4'424'300 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 10 | Abstention : 2

Amendement 43**EàG - Un enfant = une place en APEMS (35 – Service des écoles et du parascolaire)**

Au vu des insuffisances structurelles dans le domaine de l'accueil parascolaire, nous proposons de doubler l'augmentation prévue par la Municipalité pour 2026.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
35	SEP	300	90'000	-	90'000
35	SEP	301	56'962'400	1'754'400	58'716'800
35	SEP	303	5'118'700	120'500	5'239'200
35	SEP	304	6'975'500	313'900	7'289'400
35	SEP	305	162'200	3'200	165'400
35	SEP	306	54'000	10'800	64'800
35	SEP	307	29'700	-	29'700
35	SEP	308	52'700	20'100	72'800
35	SEP	309	779'600	- 10'800	768'800
35	SEP	310	172'400	32'900	205'300
35	SEP	311	1'438'100	181'900	1'620'000
35	SEP	312	5'339'200	14'500	5'353'700
35	SEP	313	1'457'000	115'600	1'572'600
35	SEP	314	8'209'400	198'800	8'408'200
35	SEP	315	146'200	- 200	146'000
35	SEP	316	5'586'000	252'300	5'838'300
35	SEP	317	430'800	10'000	440'800
35	SEP	318	11'035'900	274'200	11'310'100
35	SEP	319	579'700	44'300	624'000
35	SEP	330	190'200	27'000	217'200
35	SEP	331	16'021'700	125'700	16'147'400
35	SEP	351	93'500	21'000	114'500
35	SEP	352	378'600	-	378'600
35	SEP	365	1'435'000	-	1'435'000
35	SEP	366	46'500	-	46'500
35	SEP	380	344'800	13'700	358'500
35	SEP	390	8'171'800	203'600	8'375'400
35	SEP	427	- 1'753'000	- 1'600	- 1'754'600
35	SEP	435	- 15'868'200	- 951'200	- 16'819'400
35	SEP	436	- 631'700	3'000	- 628'700
35	SEP	439	- 6'241'100	-	- 6'241'100
35	SEP	451	- 16'710'100	- 422'900	- 17'133'000
35	SEP	452	- 774'100	-	- 774'100
35	SEP	465	- 80'000	- 30'500	- 110'500
35	SEP	490	- 655'800	137'700	- 518'100
Total			88'587'600		91'049'500

Total d'augmentation des charges: CHF 3'879'100

Total d'augmentation des revenus: CHF 1'417'200

Augmentation du déficit: 2'461'900 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 12 | Abstention : 1

Amendement 44**EàG – Subvention à la Maison Eden**

Soutien financier pour la maison de naissance Eden, qui travaille en complémentarité aux maternités médicales en prenant en charge leur loyer, sans les charges.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
36	SSPR	365	20'000	21'300	41'300
Total			20'000		41'300

Détail : 1575 chf (loyer) + 200chf (parking) = 1775chf/mois = 21'300chf/an

Total d'augmentation des charges: 21'300 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 13 | Abstention : -

Amendement 45

PS/Les verts - Soutien financier additionnel pour la FASL

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
51	SQJF	365	10'171'289	230'000	10'401'289
Total			10'171'289		10'401'289

Total d'augmentation des charges: 230'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 6 | Non : 8 | Abstention : 1

Amendement 46

PLR – Supprimer la nouvelle part de subvention accordée à la FASL (augmentation de la subvention de 2025 à 2026)

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
51	SQJF	365	10'171'289	- 198'000	9'973'289
Total			10'171'289		9'973'289

Total de diminution des charges: 198'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 4 | Non : 11 | Abstention : -

6. Finances et Mobilité

Amendement 47

EàG – Amendement « Des agents publics pour la sécurité publique »

Retrancher du budget du service concerné tous les montants alloués pour des prestations fournies par des agences de sécurité privées et les remplacer par l'engagement, pour un nombre d'heures travaillés strictement égal, d'employés communaux chargé de mission de sécurité.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
39	SFIN	318	1'434'200	- 870'400	563'800
39	SFIN	301	6'358'000	703'700	7'061'700
39	SFIN	303	576'500	86'200	662'700
39	SFIN	304	893'400	167'500	1'060'900
Total			9'262'100		9'349'100

Total d'augmentation des charges: 87'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 10 | Abstention : 3

Amendement 48 Retiré

PLR - Maintenir la charge totale des intérêts au niveau du budget 2025

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
39	FIM	321	8'900'000	2'100'000	11'000'000
39	FIM	322	38'000'000	- 1'400'000	36'600'000
39	FIM	329	40'000	-	40'000
Total			46'940'000		47'640'000

Total d'augmentation des charges : 700'000 CHF

Au vote, la COFIN a accepté/refusé cet amendement par :

Oui : X | Non : X | Abstention : X

Amendement 49

PLR - Introduire des baisses linéaires de 0,5% soit requérir de l'ensemble des Directions une baisse de 0,5% de leur budget

Direction	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
CD	Tous	#3XX	371'748'700	- 1'858'700	369'890'000
Total			371'748'700		369'890'000

Direction	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
SE	Tous	#3XX	322'843'400	- 1'614'200	321'229'200
Total			322'843'400		321'229'200

Direction	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
SCS	Tous	#3XX	167'527'800	- 837'600	166'690'200
Total			167'527'800		166'690'200

Direction	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
LEA	Tous	#3XX	175'826'900	- 879'100	174'947'800
Total			175'826'900		174'947'800

Direction	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
EJQ	Tous	#3XX	317'077'500	- 1'585'400	315'492'100
Total			317'077'500		315'492'100

Direction	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
FIM	Tous	#3XX	221'712'800	- 1'108'600	220'604'200
Total			221'712'800		220'604'200

Direction	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
SIL	Tous	#3XX	476'700'700	- 2'383'500	474'317'200
Total			476'700'700		474'317'200

Total de diminution des charges: 10'267'100 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 4 | Non : 10 | Abstention : 1

Amendement 50**EàG – Congé parental renforcé et égalitaire**

Financer le déploiement d'un congé parental de 6 mois pour les membres du personnel communal (2X6mois, si les deux parents sont membres du personnel) en complément du congé maternité et du congé parental prévus par les cadres législatifs supérieur.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
400	SPEL	301	7'391'400	4'087'000	11'478'400
Total			7'391'400		11'478'400

Total d'augmentation des charges: 4'087'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 9 | Abstention : 4

Amendement 51**EàG – améliorer la qualité de vie et la sécurité des piétons lausannois**

Le service du délégué piéton à la ville de Lausanne ne correspond actuellement qu'à 0,8 EPT. Nous proposons de passer à 1,0 EPT pour accélérer les projets de ce domaine prioritaire dans la mobilité douce la plus écologique au sens du plan climat et l'aménagement des déplacements des personnes à mobilité réduite (bandes tactiles, signalétiques).

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
41	MAP	301	16'178'100	17'600	16'195'700
41	MAP	303	1'444'000	2'200	1'446'200
41	MAP	304	2'244'400	4'200	2'248'600
Total			19'866'500		19'890'500

Total d'augmentation des charges: 24'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 13 | Abstention : -

7. Services industriels

Amendement 52

PLR - Réaliser une économie de 1 % sur la consommation d'énergie liée au patrimoine administratif hors SIL-EAU, amorçant ainsi une véritable réduction annuelle

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
13	BAVL	312	24'800	- 200	24'600
17	CP	312	259'600	- 2'600	257'000
18	SPSL	312	809'100	- 8'100	801'000
20	ECO	312	509'800	- 5'100	504'700
23	SPORTS	312	3'126'400	- 31'300	3'095'100
25	ST	312	283'300	- 2'800	280'500
28	CADA	312	5'500	- 100	5'400
29	GER	312	5'955'600	- 45'900	5'909'700
31	SPADOM	312	1'217'700	- 12'200	1'205'500
32	SOI	312	193'000	- 1'900	191'100
34	SPE	312	498'700	- 5'000	493'700
35	SEP	312	5'339'200	- 53'400	5'285'800
41	MAP	312	433'100	- 4'300	428'800
42	PUR	312	1'871'800	- 14'300	1'857'500
43	SALV	312	2'381'800	- 23'800	2'358'000
50	SISP	312	1'509'400	- 15'100	1'494'300
51	SQJF	312	483'600	- 4'800	478'800
Total			24'902'400		24'671'500

Total de diminution des charges : 230'900 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 4 | Non : 11 | Abstention : -

Amendement 53

EàG – Amendement pour la création de subventions supplémentaires pour l'achat de vélo cargo/taxi ou remorques vélos pour la transition vers une ville sans voiture

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
44	SGSIL	365	-	300'000	300'000
Total			-		300'000

Total d'augmentation des charges (600 personnes à CHF 500): 300'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 9 | Abstention : 4

9 Discussion du préavis 2025/37 « Budget de fonctionnement de l'exercice 2026 »

Aucune remarque particulière n'est formulée lors de l'examen du préavis.

10 Plan des investissements

La Commission des finances a pris connaissance du Plan des investissements pour les années 2026 à 2029. Il s'agit d'un document important qui permet de mieux connaître les intentions de la Municipalité pour les années à venir en matière d'engagements financiers.

11 Conclusions

La Commission des finances propose au Conseil communal d'adopter les conclusions suivantes :

1) d'arrêter le budget de fonctionnement amendé de l'exercice 2026 comme il suit :

Charges	CHF 2'053'797'800.-
---------	---------------------

Revenus	CHF 1'975'914'000.-
---------	---------------------

Excédent de charges	CHF 77'883'800.-
---------------------	------------------

Au vote, la commission accepte la conclusion n° 1 amendée par 8 oui, 7 non (voix prépondérante du Président)

2) de prendre acte du plan des investissements pour les années 2026 à 2029 ;

La commission prend acte.

Lausanne, le 17 novembre 2025

Le rapporteur :

Pierre Conscience

Président de la Commission permanente des finances